



N°
33



ARGELÈS-GAZOST



VIE MUNICIPALE
P.04 ~ P.19

VIVRE ENSEMBLE
P.20 ~ P.29

VIE CULTURELLE
P.30 ~ P.33

VIE SPORTIVE
P.34 ~ P.37

VIE FESTIVE
P.38 ~ P.39

VIE INTERCOMMUNALE
P.40 ~ P.43

INFOS DIVERSES
P.44 ~ P.47

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Les finances communales **04**
- Une section de fonctionnement maîtrisée **04**
- Une section d'investissement diversifiée **05**
- Zoom sur le budget des thermes **05**
- Zoom sur les budgets eau et assainissement **06**
- Contrôle de conformité de l'assainissement **06**
- De l'eau pour nos canaux **07**
- Maintenir la propreté de la ville **07**
- Agenda d'accessibilité programmée **08**
- Aménagement d'une annexe à la bibliothèque et d'un local de stockage pour le comité des fêtes **08**
- La recherche de fuites d'eau potable se poursuit **09**
- Reflexion de l'enrobé de l'avenue des Pyrénées **09**
- Remplacement des aérateurs du bassin de la STEP **10**
- Bienvenue à Préchac ! **11**
- Lancement d'une étude sur le rejet de la STEP **11**
- Travaux de la murette de la rue Jean Bourette **11**
- Travaux de voiries sur le chemin du Comte Sud **12**
- Le chantier de la maison de santé **12**
- Projet à l'étude : l'espace de vie couvert **13**
- Bientôt des panneaux photovoltaïques **13**
- Reflexion sur la rénovation de la villa Suzanne **13**
- 2022, l'année de l'eau **14**
- Des nouveaux venus dans le parc thermal **14**
- Projet à venir sur l'avenue Robert Coll **15**
- Les thermes **15**
- L'atlas de la biodiversité de la commune **16**
- Un nouveau plan de gestion durable pour la forêt **17**
- Réunion publique du 16 septembre 2021 **17**
- Des capteurs posés à Argelès **18**
- Une nouvelle application mobile **18**
- Principales délibérations du conseil municipal **19**

VIVRE ENSEMBLE

- Le Centre Communal **20**
- Jeunesse **20**
- Révision du plan communal de sauvegarde **21**
- École Notre Dame **21**
- École élémentaire Jean Bourette **22**
- Spectacle vivant à l'école Villa Suzanne **22**
- Cité scolaire René Billères **23**
- Le repas des aînés encore annulé **23**
- Agir au quotidien dans le cimetière **24**
- Espace de coworking **24**
- Toujours à l'écoute des quartiers **25**
- Nouvelle journée éco-citoyenne à l'Arrieulat **26**
- Une volonté de partage et d'échange **26**
- EHPAD « les balcons du Hautacam » **27**
- Visite des élus à Fouras-les-Bains **27**
- Les jardins d'Argelès-Gazost **28**
- Concours des maisons fleuries **28**
- Nos amis les chiens **29**
- Congrès départemental du Souvenir français **29**
- Casino Groupe Tranchant **29**

VIE CULTURELLE

- Précieuse médiathèque **30**
- Le Petit Théâtre de la Gare **30**
- Prélude d'Arts en fêtes **31**
- Gaëtan Dorémus : le bonheur de créer **31**
- À la bonheur... et à la bonne humeur **31**
- CINEZIQ : le retour **32**
- Association Histoire de Chanter **32**
- Échos de quelques moments forts **33**
- Les 100 ans de Georges **33**

VIE SPORTIVE

- Nos associations sportives **34**
- Évènements sportifs **34**
- Développer des mobilités douces **35**
- Projet de structure artificielle d'escalade **35**
- Cirk en Valet de l'art, du cirque à la magie **36**
- Le dynamisme du basket club du Lavedan **37**

VIE FESTIVE

- Vie festive : évènements **38**
- Retour sur les actions du Comité des Fêtes **39**
- Estiv'art **39**

VIE INTERCOMMUNALE

- CCPG **40**
- Journée des élus **41**
- Les actions du PLVG **41**
- Combivan des vallées de Gavarnie **42**
- Syndicat mixte du Hautacam **43**
- Priorités du syndicat d'eau potable **43**

INFOS DIVERSES

- Expression de l'opposition **44**
- Bienvenue au Capitaine Michel Lenouvel **44**
- État civil 2021 **45**
- Infos pratiques **46**

Bulletin municipal d'Argelès-Gazost
Édité par la mairie d'Argelès-Gazost

6 place de la République - 65400 Argelès-Gazost

Directrice de la publication : Gaëlle Vallin

Rédacteurs : l'équipe municipale, les associations et les partenaires contactés.

Crédit photo : Mairie d'Argelès-Gazost, Marion Cherrier,

Jean-Luc Cazaux, Stéphane Semper, @Haute Route / Laurent Salino

Conception : Camille Plantade

Impression : Imprimerie des Capitouls / 2 400 exemplaires



ÉDITO



“

Chères Argelésiennes, chers Argelésiens,

L'année 2021 nous a permis de nous retrouver par intermittence et de nous rencontrer un peu plus. À défaut de faire comme « avant », nous avons fait « avec » le COVID.

Notre équipe s'est mobilisée afin d'enclencher la mise en action de plusieurs projets comme vous pourrez le constater à la lecture de ce bulletin municipal.

Nous avons dû faire face aux nouvelles exigences sanitaires et à la **demande massive de vaccination**. Dans un premier temps, nous avons organisé **la venue régulière du camion TIMM** pour vous proposer la possibilité de vous faire vacciner au plus proche de chez vous.

Puis nous avons autorisé l'installation du **centre de vaccination à Argelès-Gazost** au chapiteau du stade Jean Bégaries.

En matière de **développement durable**, les actions se sont multipliées et vous y avez contribué pleinement par votre participation, tout comme les services municipaux. Ces volontés ont été renforcées notamment à travers l'association écocitoyenne.

Les canaux qui traversent notre ville ont encore été l'objet de nombreuses réflexions.

C'est avec enthousiasme qu'Argelès-Gazost a dit **oui à la charte du Parc national des Pyrénées** ! C'est la porte ouverte à l'émerveillement. Pour conserver notre regard d'enfant en observant la nature qui nous entoure, nous sommes heureux de rejoindre les communes du Parc national. Je remercie M. le Président Laurent Grandsimon, toute l'équipe du Parc ainsi que tous les membres du conseil d'administration pour leur vote à l'unanimité et leur accueil. **Une belle aventure va reprendre...**

En ce qui concerne la **vie économique**, nous avons continué d'inviter des **producteurs et artisans locaux** tous les samedis matin afin d'assurer une attractivité commerciale complémentaire. Des changements ont été effectués sur le marché du mardi en ce sens.

Tous les efforts ont été maintenus pour proposer un maximum d'événements tout au long de l'année et durant la période estivale. Estiv'art et la Fête des chiens ont connu un franc succès et ont été très fréquentés autant par nos habitants que par nos visiteurs.

Dans le domaine social, l'**espace jeune** a vu le jour en juillet et l'**espace de vie social** s'est concrétisé à l'automne. Sa création a déjà favorisé des rencontres conviviales et multigénérationnelles très appréciées.

D'un point de vue **culturel et social**, la médiathèque a proposé cette année, en plus de toutes ses activités habituelles, des pièces de théâtre. Notre commune a accueilli **Murmures du monde, JazzPyr' et l'association 3A**.

Un pas a également été fait vers la connaissance d'autres cultures et vers l'accueil avec la déclaration forte et symbolique de notre terre Pyrénées vallées des Gaves en « territoire d'accueil » depuis la mairie d'Argelès Gazost.

La pose de la première pierre de la **maison de santé** marque enfin la concrétisation d'un projet demandé par les professionnels de santé et initié par la précédente municipalité. La continuité de ce projet est assurée par les directeurs des services de la mairie.

Je remercie tous les services de la commune qui contribuent avec notre équipe à embellir notre petite ville et à mettre tout en œuvre pour que votre vie à Argelès-Gazost soit la plus harmonieuse possible.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne santé et une douce année 2022.

Vive Argelès-Gazost !!!

Gaëlle Bellin

”



Argelès-Gazost dit OUI à la charte du Parc national des Pyrénées

Les finances communales



Adopté lors de la séance du conseil municipal du 8 avril 2021, et voté dans un contexte incertain, le budget s'est voulu ambitieux et engagé, dans la continuité des actions entreprises sous le précédent mandat et en donnant l'impulsion nécessaire aux nouveaux projets.

Après une année 2020 compliquée et impactant sur nos finances, la lettre de cadrage pour l'orientation budgétaire 2021 était :

- Maintenir une offre de service de qualité aux concitoyens et vacanciers,
- Assurer la continuité des projets entrepris,
- Maintenir un niveau d'investissements suffisant pour participer au redressement économique de notre ville,
- Rechercher activement des financements pour des projets impactant.



Une section de fonctionnement maîtrisée

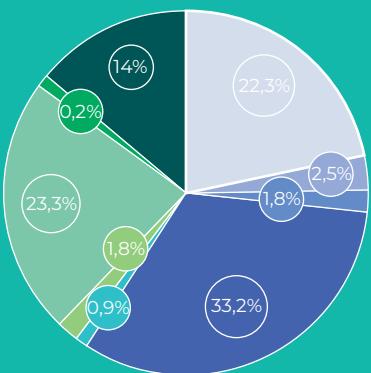
Les objectifs étant clairement affichés, la section de fonctionnement est contrainte mais répond aux objectifs de qualité de services rendus à la population. D'un montant de 3 988 487 €, il est en évolution par rapport au budget précédent.

L'impact de la crise n'a pas été indolore et le budget 2019 a servi de cadre de référence pour bâtir celui de 2021 afin d'être plus proche de la réalité.

– Au niveau des dépenses, le chapitre 011 (correspondant aux charges générales) est prévu à hauteur de 890 000 € : **des efforts** ont été portés sur **l'achat de matériel** et de petits équipements, ainsi que sur **l'entretien de la voirie**. L'arrêt de la location du pont du Sailhet a été pris en compte. Un effort a

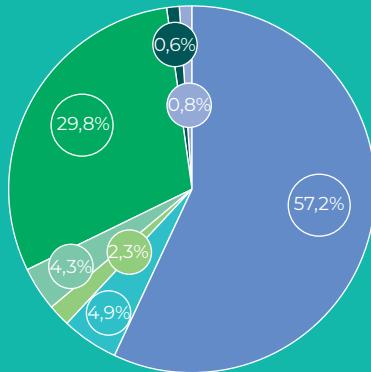
été réalisé sur la partie évènementielle.

- **Les charges de personnel** dont le montant prévisionnel est de 1 322 900 € sont en **stagnation**. Une meilleure organisation permettra un renforcement du service public.
- **Les charges de gestion courante augmentent** de manière significative (+8 %) avec un niveau de subvention d'équilibre pour les thermes prévu à hauteur de 500 000 €, tout en maintenant un montant de 80 000 € pour les associations et 18 000 € pour le CCAS.
- **Au niveau de la dette, la baisse se poursuit** avec un montant de remboursement des intérêts de 100 000 €.
- Le virement à la section d'Investissement augmente de manière significative.



Budget 2021 - Dépenses de fonctionnement

- autofinancement
- charges générales
- dette
- opération d'ordre
- charges de personnel
- atténuation de produits
- imprévus
- charges de gestion courante
- charges exceptionnelles



Budget 2021 - Recettes de fonctionnement

- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante
- Atténuation de charges
- Produit des services
- Dotation subventions et participations
- Produits exceptionnels
- Opération d'ordre

EN BREF

Au niveau des recettes, les prévisions ont été établies avec prudence et notamment en ce qui concerne le montant des dotations encore non connues à l'époque de l'établissement du budget.

La fiscalité, impactée par la réforme de la taxe d'habitation, a été estimée avec une légère augmentation des taux communaux.



Une section d'investissement diversifiée

Soucieux de maintenir une politique d'investissement soutenue, le **budget 2021** dont le montant s'élève à **2 867 591 €**, se traduit par un certain nombre d'investissements nouveaux mais aussi par la continuité des projets engagés (principalement la maison médicale).

La candidature de la ville retenue dans le cadre de « Petites villes de demain » est une reconnaissance, par les services de l'État, du rôle de centralité de notre commune au sein de notre territoire.

À travers la concrétisation de nombreux aménagements, mais aussi avec la continuité du projet d'installation d'une maison de santé pluridisciplinaire, la commune joue un rôle majeur et sa politique

d'investissement se veut donc à la hauteur de cette position.

Hormis le renouvellement de nombreux matériels techniques (dont le changement d'une balayeuse), les élus ont également souhaité axer leurs efforts sur l'acquisition de connaissances sur la biodiversité communale et les mobilités douces. Les études sont en cours.

En qualité de ville sportive, une réflexion a été engagée pour l'aménagement d'un skate-park et l'extension du gymnase. Ces éléments sont en cours de chiffrage pour les intégrer dans les budgets à venir.

Pour assurer le financement de ces projets, une recherche active auprès des principaux financeurs a été réalisée.

Répartition par service du budget investissement 2021

- Loisirs 0,4 %
- Transition énergétique 10,7 %
- Opération d'aménagement 68,6 %
- Sécurité 0,3 %
- Mobilités vertes 0,6 %
- Administration générale 11,7 %
- Aménagement voiries 3,1 %
- Urbanisme 1,3 %
- Cadre de vie 2,3 %
- Sports 0,5 %
- Culture 0,4 %



Zoom sur le budget des thermes

Adopté lors de la séance du conseil municipal du 8 avril 2021, le budget des Thermes est un exercice délicat à réaliser. Les années 2019 / 2020 et leurs fermetures inopinées, sont restées un modèle dans la brutalité des retournements de situation. Prévoir l'imprévisible n'est pas chose aisée. Le budget a donc été établi **sur la base d'une ouverture restreinte** aux curistes et s'est voulu **raisonnable et pragmatique**.

Rappelons qu'aujourd'hui ce service emploie 10 personnes à l'année et a vu passer dans ses locaux près de 900 curistes cette saison, qui séjournent sur place durant 21 jours.

De récentes annonces gouvernementales (novembre 2021) devraient permettre de limiter le recours à l'aide financière communale cette année.

- Le budget d'exploitation 2021 s'élève à 1 419 301 € avec un niveau de recettes (thermes et thermoludique) quasi divisé de moitié par rapport à une année normale.
- Ce produit fait face aux charges à caractère général (369 555 €) et à la masse salariale (580 000 €).



- Compte-tenu du contexte, une faible latitude a été donnée au budget d'investissement dont le montant total s'élève à 430 016 €, principalement destiné à couvrir la charge de la dette et à réaliser quelques investissements pour améliorer la qualité d'un service toujours irréprochable et reconnu par les utilisateurs.



Zoom sur les budgets eau et assainissement

Adoptés lors de la séance du conseil municipal du 8 avril 2021, les budgets eau et assainissement sont des éléments cruciaux de notre quotidien.

Le dérèglement climatique et les sécheresses qui en sont régulièrement le témoin nous incitent à mener des chantiers d'optimisation de notre ressource en eau en termes de prélèvement et de distribution, et à assurer le bon fonctionnement de notre station d'épuration dont l'exutoire est le Gave de Pau.

- Ces budgets sont d'envergure tant en fonctionnement qu'en investissement.
- En 2021, le budget de fonctionnement s'élève à

655 814 € pour l'assainissement et 658 299 € pour l'eau. Ces budgets sont alimentés par les ventes d'eau aux abonnés et les participations des communes qui bénéficient de la station d'épuration.

– **Les dépenses sont consacrées majoritairement à l'entretien et la rénovation des réseaux.** De plus en plus de travaux sont assurés en régie.

– Le budget d'investissement global (eau & assainissement) s'élève à 500 724 €, permettant d'engager des travaux (réduction de fuites...) et des études pouvant être financés par des partenaires techniques tels l'Agence de l'eau Adour-Garonne ou le département des Hautes-Pyrénées.



Contrôle de conformité des réseaux d'assainissement



Pour avoir un fonctionnement idéal, la station d'épuration ne doit recevoir que des eaux dites sales (eaux usées et eaux vannes). Les eaux dites parasites (eaux pluviales) sont néfastes.

Pour cela, une délibération a été prise le 8 avril 2021 en conseil municipal de manière à ce que **pour toute vente de biens** (maisons, appartements), un **diagnostic de conformité** soit réalisé par une entreprise spécialisée. Ce contrôle porte sur la **séparation des eaux usées vannes et des eaux de pluie**. Si la non-conformité est avérée, les travaux de remise en ordre sont obligatoires. Sans cela, la vente ne peut avoir lieu : c'est l'acte notarié qui est garant de la conformité.

Trois entreprises ont répondu à notre demande de référencement **pour la réalisation du certificat de conformité** :

- Agenda Diagnostic Immobilier, Bagnères de Bigorre
- Sarl Expertise Conseil Immobilier, Lagarde
- Maison du diag, Ibos

De l'eau pour nos canaux



Cette année encore, le constat est sans appel : les canaux qui traversent Argelès-Gazost ont souvent été à sec...

Ces rigoles sont alimentées par les seuils de l'Arrieulat et d'Ayzac situés sur le gave d'Azun. Mais ces ouvrages transversaux sont en mauvais état et font obstacle à la continuité écologique.

Ces deux seuils étaient **entretenus jusqu'à présent par EDF** dans le cadre de la concession accordée pour l'usine hydroélectrique de Lau-Balagnas. **Ils ont été restitués aux communes de Lau-Balagnas, Argelès-Gazost et Ayzac-Ost en avril 2019.**

EDF s'est engagée à accompagner financièrement les communes pour les études et travaux nécessaires à la mise en conformité de ces seuils vis-à-vis de la continuité écologique, une fois les subventions publiques obtenues (financement de l'agence de l'eau Adour-Garonne).

Établis par EDF, **les avant-projets détaillés des travaux doivent désormais être étudiés par les services de l'Etat.** Une fois qu'ils seront validés, les communes consulteront des entreprises pour réaliser les chantiers avant la date butoir de fin 2023.

En attendant, et afin de permettre une meilleure alimentation en eau, **des travaux ont été effectués en juillet 2021 sur la prise d'eau d'Ayzac**, après que la commune eut reçu l'accord du propriétaire pour accéder à l'ouvrage. Réalisés avec le concours financier d'EDF, les travaux ont consisté à reconstituer la hauteur d'eau au droit de la prise d'eau, à l'aide de blocs d'enrochement.

Un troisième seuil pose problème sur le gave d'Azun : il est **situé sous le pont du Sailhet**, juste avant la confluence avec le gave de Pau. Une étude a également été réalisée en 2018.

Si l'origine et le but de sa construction restent un mystère, une chose est sûre : il a contribué à la détérioration de la pile du pont située en rive gauche et dont les travaux ont été réalisés à l'automne 2020. Une concertation est en cours avec l'ensemble des partenaires, afin de définir l'aménagement présentant le meilleur coût-bénéfice.



CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE, QUÉSAKO ?

La continuité écologique consiste en **la libre circulation des poissons** (truite, anguille, saumon...), **des espèces inféodées** aux milieux aquatiques (loutre d'Europe, desman des Pyrénées...) **et des sédiments** (sables et galets du fond du lit de la rivière). Elle permet aux espèces d'accéder à des zones de repos, de croissance, de reproduction et d'alimentation. Restaurer la continuité écologique est une des conditions pour atteindre (ou maintenir) le bon état des cours d'eau, objectif fixé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau de 2000 reprise dans la Loi sur l'Eau de 2006.



Maintenir la propreté de notre ville...

Nous sommes très attachés à la propreté de la ville. La réorganisation du service de désherbage et balayage ayant donné entière satisfaction en 2020, ce mode de fonctionnement a été reconduit durant la saison de pousse 2021.

Le « point à temps » qui consiste à boucher les trous et fissures des rues par du goudron et du sable a été **augmenté de 10 tonnes sur l'ensemble de la ville**. La commune doit entretenir **26 km de route** dont elle est propriétaire. Pour éviter une dégradation rapide, le point à temps est essentiel, la commune n'ayant pas les moyens de refaire toutes les rues en enrobé. Le coût de cet entretien s'élève à 45 360 € en 2021.

D'autre part, dans un souci d'aménagement et de propreté, **le point d'apport volontaire des ordures ménagères et du tri du chemin du Comte Nord a été aménagé**. Nous avons réalisé un enclos en bois pour cacher les conteneurs ; ces travaux ont été effectués par les services techniques de la commune pour un coût de 600 € (matériel et main d'œuvre). Par ailleurs, la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves, ayant en charge la compétence « déchets », mène une étude pour réorganiser la collecte des ordures ménagères et du tri. Un travail en concertation entre la commune et la communauté de communes va avoir lieu cette année pour une mise en application en 2023.



Agenda d'accessibilité programmée : mises aux normes des bâtiments recevant du public

Comme annoncé dans le bulletin de l'année dernière, les travaux suivants ont été réalisés en 2021 :

— **Les sanitaires de l'école de musique ont été mis en conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR).** Ces travaux ont été effectués par la commune, pour un coût de 3 683 € (matériels et main d'œuvre).

— **La porte principale du gymnase a été changée pour être, là aussi, en conformité avec les normes PMR.** Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 4 575 €HT.

— **L'accès PMR a été réalisé pour la salle Jean Bourdette :** une rampe d'accès, un palier et une main courante ont été posés à l'entrée de la salle par les services techniques de la commune. Des box ont été aménagés en sanitaires à l'extérieur (PMR inclus) et en rangements pour les Restos du cœur. L'ensemble des travaux a coûté 12 288 € (matériels et main d'œuvre).



UNE RÉNOVATION TOTALE DE LA SALLE JEAN BOURDETTE

Après constatation de la vétusté d'une poutre porteuse de la toiture, la structure a été renforcée. Un plafond coupe-feu, de l'isolation, un plafond acoustique, l'éclairage led et la climatisation réversible ont été posés. Puis la peinture a été refaite. Désormais nous possédons une salle rénovée et fonctionnelle pour les nombreuses réunions qui y sont programmées. Elle peut être équipée pour les visioconférences, des attentes informatiques sont prévues pour cela. Les travaux ont été effectués en régie par les services techniques de la commune.

Coût de rénovation de la salle (matériel et main d'œuvre) : 19 269 €.



⊕ Aménagement d'une annexe à la bibliothèque et d'un local de stockage pour le comité des fêtes

La bibliothèque n'ayant pas de local de rangement pour ses archives et le comité des fêtes ayant un local de stockage insalubre pour entreposer son matériel, la commune a souhaité **rénover l'annexe située sur le parking de la villa Cier**. L'aménagement réalisé par les services techniques de la commune a consisté à

créer un plafond, une cloison séparative, la protection de la toiture (amiante et prochainement refaite) et l'électricité.

Coût des travaux (réalisés par les services techniques de la commune) : 3 925 € (matériel et main d'œuvre)



La recherche de fuites d'eau potable se poursuit

Faisant suite à une première campagne d'écoute nocturne pour identifier les sons caractéristiques des fuites de canalisations d'eau potable, **la commune s'est dotée d'un appareil performant pour localiser plus finement les pertes du réseau.**

Une fois les zones identifiées par triangulation, les interventions sont hiérarchisées par ordre supposé **d'importance**. Les chaussées ou trottoirs sont ouverts, et la surprise est grande à chaque fois : la fuite est bien là, souvent importante alors qu'elle était totalement invisible avant l'intervention.

La technique fonctionne bien. Les grosses fuites ont été traitées, mais le travail doit se poursuivre car le réseau est ancien et particulièrement interconnecté. L'objectif est d'améliorer sensiblement le rendement du réseau, et ce en lien avec les objectifs quantitatifs du syndicat d'eau potable d'Argelès-Gazost et de l'Extrême de Salles.

C'est ainsi qu'une intervention importante a eu lieu en juin 2021 à hauteur du rond-point de Saint-Savin pour supprimer les doublons de canalisations anciennes et simplifier le réseau. Ces travaux ont coûté 25 183 €.

Le quartier du lycée a également fait l'objet d'intervention en août pour améliorer le fonctionnement du réseau du quartier : cinq vannes de coupure ont été rajoutées et quatre ont été remplacées.

Ces travaux s'inscrivent dans le schéma directeur de l'eau de la ville, qui vise à assurer la distribution de l'eau en quantité et qualité en identifiant des travaux à réaliser sur plusieurs années.



Réfection de l'enrobé de l'avenue des Pyrénées, l'occasion de rénover le réseau d'assainissement



Un nouvel enrobé a été posé par le conseil départemental tout le long de l'avenue des Pyrénées, entre le rond-point de l'entrée nord d'Argelès-Gazost et le rond-point de Saint-Savin. Si ces travaux d'une semaine en octobre ont pu occasionner quelques désagréments aux automobilistes, le résultat est sans appel : la circulation n'en est qu'améliorée, ainsi que la réduction du bruit pour le voisinage immédiat.

Ces travaux ont été **précédés de la remise en état du réseau d'assainissement** situé sous la bande de roulement. Un diagnostic avait été effectué à l'aide d'une caméra, révélant des affaissements et ruptures à certains endroits de la canalisation. La réfection de la conduite d'eaux usées a coûté 21 300 €.

Mieux collecter les eaux usées contribue à améliorer le fonctionnement de la station d'épuration. Par leur veille quotidienne, les services techniques de la ville d'Argelès-Gazost contribuent ainsi à optimiser les capacités d'épuration de la station.

Remplacement des aérateurs du bassin de la station d'épuration

Cette année, la station d'épuration a reçu une drôle de visite... Des plongeurs sont venus **vérifier l'état des aérateurs** (tubes percés) installés au fond du bassin de traitement biologique !

Cette vérification était primordiale pour s'assurer du bon fonctionnement de la station d'épuration, notamment au niveau de ce bassin qui transforme les effluents en boues.

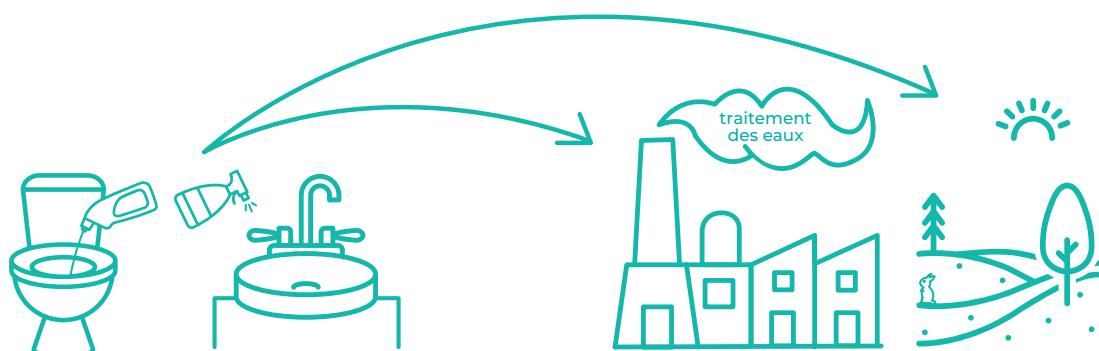
Faisant suite à cette inspection, le système a été renouvelé à l'aide d'une grue, permettant de repartir pour dix ans de bons et loyaux services.

Cette opération a coûté 32 000 € et a été prise en charge par le budget assainissement (qui prévoit la participation financière de toutes les communes raccordées à la station).

PETIT RAPPEL !

Ne jetez pas n'importe quoi dans vos toilettes ou dans vos éviers ! La station d'épuration doit par exemple faire face à l'arrivée de nombreuses lingettes soi-disant biodégradables, qui se bloquent dans les filtres.

Adoptez le bon geste : la poubelle ! Ou la déchèterie en fonction de ce dont vous devez vous débarrasser.



Souvent nous pensons bien faire en jetant certains déchets dans nos toilettes et nos éviers (solvants, polluants, objets solides, lingettes...) En réalité ces gestes sont néfastes pour les usines de traitement des eaux, mais aussi pour le milieu naturel...

Au quotidien, j'adopte les bons reflexes !



Médicaments



PHARMACIE



Cheveux, cotons tiges, couches



POUBELLE



Huile de friteuse, vidange, produits chimiques



DÉCHETERIE



Bienvenue à Préchac !

Après avoir validé fin 2020 le principe d'accueillir les eaux usées de la commune de Préchac à la station d'épuration intercommunale d'Argelès-Gazost, les communes d'Adast, Arcizans-Avant, Ayros-Arbouix, Gez, Lau-Balagnas, Saint-Pastous, Saint-Savin, Vier-Bordes et bien sûr Argelès-Gazost ont délibéré favorablement pour modifier la convention de répartition des coûts de fonctionnement et d'investissement de la station d'épuration.

Les maires de ces communes ont été conviés le samedi 6 novembre 2021 pour procéder à la signature de la convention et ont pu bénéficier d'une visite guidée organisée par les services techniques de la mairie d'Argelès-Gazost.



~~~~ Lancement d'une étude sur ~~~~ le rejet de la station d'épuration

L'arrêté préfectoral autorisant le fonctionnement de la station d'épuration impose la recherche et la réduction des micropolluants pouvant être présents dans les eaux arrivant à la station et les eaux rejetées au gave de Pau une fois traitées.

Pour cela, des analyses ont été effectuées, et des substances dangereuses prioritaires ont été retrouvées, comme par exemple des phtalates, des composés bromés (ignifuges) ou encore des insecticides.

La voie privilégiée pour supprimer ces substances consiste à les réduire à leur source.

Une étude va être lancée sur l'ensemble des communes raccordées à la station d'épuration pour identifier les sources potentielles de micropolluants déversés dans le réseau de collecte et proposer des actions de prévention et de réduction à mettre en place afin de diminuer les contaminations. D'un montant estimé de 24 000 €, ce diagnostic pourra être financé à hauteur de 70 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.



Travaux de la murette de la rue Jean Bourdette



Le talus qui donnait sur les places de parking de la rue Jean Bourdette posait problème. Il était très difficile de sortir de sa voiture une fois garé. Pour des raisons de commodité et d'embellissement, un trottoir, une murette enduite et coiffée par un schiste et un aménagement paysager et floral ont été réalisés. L'ensemble donne ainsi un aspect convenable à cette voie très fréquentée (descente du val d'Azun et proximité des bureaux de la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves).

Coût des travaux (réalisés par les services techniques de la commune) : 6 783 € (matériel et main d'œuvre).



Travaux de voiries sur le chemin du Comte Sud



Avec le regroupement des écoles à Jean Bourdette située avenue de Montjoie, **le sens de circulation a été revu de manière à améliorer, sécuriser et aménager ce quartier.**

L'accès à l'école et au gymnase se fait désormais par l'avenue de Montjoie en sens unique descendant, tandis que la rue du Leviste et le chemin du Comte Sud passent en sens unique montant.

La réfection de la voirie, la réalisation d'un trottoir et de places de parking ainsi que la plantation d'arbres

(cerisiers à fleurs) ont été effectuées. Nous y avons matérialisé **une voie vélo qui sera intégrée dans le plan général d'aménagement mobilité douce** des rues afin de favoriser la cohabitation piétons, cyclistes et automobilistes de la ville qui est en cours d'élaboration.

Coût des travaux : 35 860 € avec subvention de l'État (DETR) : 8 000 €



Le chantier de la maison de santé

Nous avons finalisé tout au long de cette année le dossier de la maison de santé aussi bien sur le plan technique que financier.

En effet, suite à la démolition effectuée en fin d'année 2020, nous avons eu la mauvaise surprise de constater que la structure du bâtiment et son sol étaient non conformes. Il a fallu mener des études supplémentaires en début d'année, retardant d'autant le démarrage des travaux.

La consultation a été lancée dès que possible, et la notification des entreprises de travaux est intervenue fin juillet. Le chantier a pu commencer cet automne et la pose symbolique de la première pierre a été faite le 15 décembre 2021. La livraison aux professionnels de santé est prévue fin 2022.

Côté financier, certaines subventions ont été acquises (DETR et DSIL de l'État, département, et communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves). D'autres sont en cours d'instruction (région et Europe).



Le reste à charge pour la commune (montant des travaux avec subventions déduites) sera financé par le loyer perçu des socioprofessionnels.

Nous tenons à remercier M. le sous-préfet pour l'octroi d'une aide supplémentaire cette fin d'année (DETR).



Projet à l'étude : l'espace de vie couvert

La création de l'espace de vie couvert de la place Pérus est à l'étude. Une esquisse a été faite par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et des discussions sont engagées avec Mme Colonel, directrice des Architectes Bâtiments de France. La pré-programmation et la faisabilité seront examinées par l'Agence Départementale d'Aides aux Collectivités (ADAC) cette année ainsi que le recrutement d'un architecte. **Cette construction permettra d'étoffer les zones piétonnes en centre-ville et de regagner de l'espace sur les surfaces routières.** Elle permettra de revaloriser l'activité commerçante, en améliorant l'attractivité du centre-ville et son cadre de vie.



Bientôt des panneaux photovoltaïques installés à Argelès-Gazost

Ce printemps verra la pose d'une centrale photovoltaïque sur la toiture des garages des ateliers municipaux. Une convention a été signée avec le Syndicat départemental d'énergie qui financera cette installation. La soulté reversée à la commune sera de 4 500 €.

Le projet photovoltaïque du gymnase est abouti.

L'appel d'offres en direction des entreprises est en cours pour une réalisation ce printemps. La commune est maître d'ouvrage de l'opération. Ce sont 520 m² de panneaux solaires qui vont être posés pour une puissance de 99 kWc. L'électricité ainsi produite sera consommée par les bâtiments communaux à proximité (thermes, gymnase, mairie, station d'épuration). Ce système est dit « d'autoconsommation collective ». Les calculs prévoient un gain annuel d'environ 10 000 €. Nous remercions M. le sous-préfet



pour l'octroi d'une aide de 40 000 € permettant ainsi la réalisation de ce projet qui s'inscrit dans la transition écologique que nous nous devons de mener.

Coût estimatif des travaux : 95 000 €HT avec subventions de l'État (DET) : 40 000 €.



Réflexion sur la rénovation de la villa Suzanne

Le projet de rénovation de la Villa Suzanne porte sur la **création d'un espace multiculturel et d'un tiers-lieu ainsi que sur l'aménagement de salles qui seront mises à disposition des associations.**

Le diagnostic thermique et le bilan énergétique ont été réalisés en 2021. L'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités) a réalisé le pré-programme et la faisabilité de l'opération. Le recrutement d'une maîtrise d'œuvre (architecte) est en projet et un plan de financement sera monté en 2022. Laissons le temps aux élèves de déménager dans la nouvelle maternelle Jean Bourdette avant d'aller plus loin dans la réflexion...



2022, l'année de l'eau à Argelès-Gazost

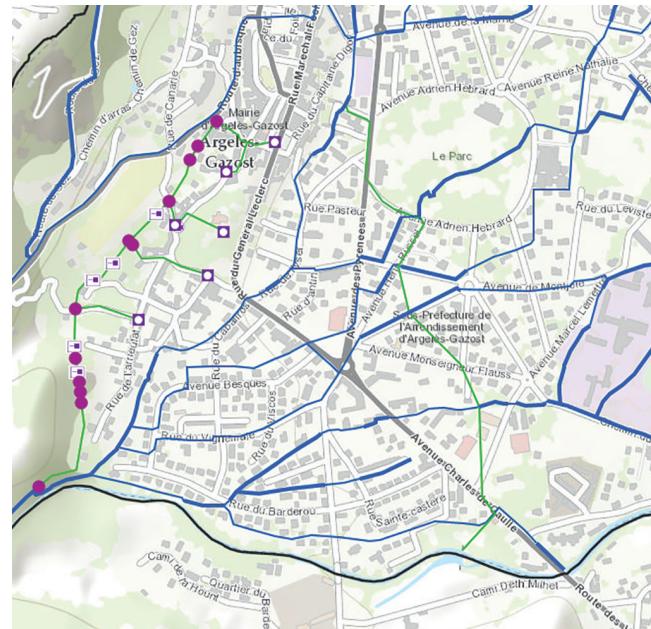
L'année 2021 a permis le lancement de projets sur la biodiversité, comme par exemple l'atlas de la biodiversité communale.

La commune souhaite aborder **une nouvelle thématique en 2022 : la richesse de notre patrimoine aquatique représentée par l'ensemble des canaux et rigoles.**

S'appuyant sur la connaissance des services techniques et la logistique de la mairie, le collectif Écocitoyen d'Argelès-Gazost a entrepris de cartographier le réseau aérien (et dans la mesure du possible souterrain...) des canaux qui sillonnent notre ville.

Cet état des lieux a révélé **l'extrême complexité** du système qui permet à de nombreux Argelésiens de bénéficier d'eau, notamment pour arroser leurs jardins.

Il a également mis en avant sa fragilité par l'observation de coupures d'eau régulières. Certains problèmes d'écoulement sont connus : étiage du gave d'Azun réduisant de manière drastique l'entrée d'eau dans les prises de l'Arrieulat et d'Ayzac, qui sont par ailleurs en mauvais état... D'autres problématiques ont été mises en avant, tel le manque d'entretien de certaines sections de canaux sur le domaine privé.



L'objectif de la mairie est d'aller à la rencontre des riverains pour les informer de la complexité de ces canaux, de la nécessité d'opérer un entretien régulier et adapté, et ce, pourquoi pas de manière collective... En effet, la mairie gère les systèmes de vanne du réseau, et ne peut assurer l'entretien que des tronçons situés sur le domaine public.



Des nouveaux venus dans le parc thermal



Le parc a été créé vers les années 1870 par la société foncière de la vallée d'Argelès-Gazost. La ville le rachète en 1945 ; il est alors constitué de 453 arbres regroupés en une cinquantaine d'espèces rustiques. Un premier inventaire est réalisé en 2004 et une expertise sanitaire portant sur 337 arbres est effectuée en 2007.

En 2010, la tempête Xynthia détruit une centaine d'arbres. Comme si le malheur ne suffisait pas, la ville doit effectuer des travaux de sécurisation importants, entraînant l'abattage d'arbres supplémentaires... une action mal comprise par certains à l'époque...

Sécuriser pour mieux replanter : en 2011, une étude de restauration du parc est menée, comprenant l'analyse

de la répartition des plantations et la structuration des allées, par rapport aux plans d'origine.

En 2021, ont eu lieu les premières interventions d'élagage pour réaliser des tailles de formation sur les sujets déjà présents dans le parc.

S'en sont suivies les premières plantations, dont le montant total s'élève à 48 865 €HT, financé à 50 % par l'État dans le cadre de la DETR. Les plantations vont s'étaler sur 3 ans. C'est ainsi que les promeneurs pourront voir émerger progressivement du sol des chênes, magnolias, ginkgos, pins sylvestres, bouleaux, érables, cèdres, tilleuls, sapins... **L'objectif est de revenir au parc d'origine dont les caractéristiques laissent à penser qu'il a été constitué sous la forme d'un parc romantique.**

Viendra dans un second temps le remplacement des arbres autour du parc...

Les objectifs de cette « plantade » consistent à regarnir progressivement le parc dans les 10 prochaines années, afin de supprimer progressivement les sujets dépréssants, opérant de fait un renouvellement les sujets.

Ces plantations peuvent être parrainées par toute personne qui le souhaite (se rapprocher de la mairie pour cela). La ville d'Argelès matérialisera ce parrainage en même temps que la mise en place des noms des arbres (arboretum).



Projet à venir sur l'avenue Robert Coll

Un projet a été entrepris pour que cette voie, devenue un des axes principaux de notre commune, soit sécurisée et en cohérence avec le futur plan général d'aménagement de mobilité douce. Cela permettra une cohabitation entre les piétons, les voitures et les

vélos.

Parallèlement, les études d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ont commencé. Par la suite, le plan de financement sera établi avec le Syndicat départemental d'énergie.

Les thermes

Cette année, en raison de la crise sanitaire, la saison des cures thermales n'a démarré que le 31 mai 2021. Notre établissement a reçu 900 curistes qui ont pu bénéficier des soins prodigues par une équipe compétente et appréciée.

La qualité de l'accueil n'est plus à démontrer mais il est toujours utile de rappeler que les enquêtes de satisfaction menées auprès des curistes donnent toujours d'excellents résultats.

Même si le budget avait été bâti sur un accueil prévisionnel de 800 curistes, nous ne pouvons nous satisfaire de ces chiffres. Un rapide comparatif avec l'année 2019, saison complète, (1 340 curistes accueillis) nous montre que nous devons œuvrer pour reconquérir cette patientèle. Cette perte d'activité située autour de 44 % est aussi la réalité de tous les établissements thermaux français.

Nous sommes tous conscients que l'activité économique du territoire liée à la venue des curistes, qui sont également des touristes, a souffert de la baisse du nombre de cures.

Nous avons été cette année, heureusement, plutôt épargnés par la pollution bactériologique et les alertes ponctuelles ont parfaitement été gérées par l'équipe technique.

Le thermoludisme, la salle de sport et l'Institut, ouverts le 9 juin 2021 ont plutôt bien fonctionné malgré cinq mois de fermeture en début d'année 2021.



L'année 2020 avait été une année noire pour le thermalisme, conséquence de l'épidémie de Covid-19. Malgré notre statut de Régie municipale, nous avions bénéficié des mesures gouvernementales de chômage partiel. Grâce à la mobilisation de tous, Préfet, Sous-préfet, Sénatrices, Députés qui ont lutté à nos côtés, il nous a été accordé une aide de 114 000 € au titre de notre perte d'épargne brute. Cela nous a été annoncé lors de la venue dans notre établissement du Ministre des Comptes publics, Monsieur Olivier Dussopt.

Pour l'avenir, nous devons encourager et prendre notre part dans l'initiative des Directrices et Directeurs des établissements thermaux des Hautes-Pyrénées de se fédérer en association (Therm'O 65), afin de construire ensemble une nouvelle façon de promouvoir et de développer le thermalisme pyrénéen.

Mutualiser les dépenses, mutualiser des postes, mutualiser un centre d'appel, créer une charte graphique commune qui identifierait le thermalisme pyrénéen dans toute la France, obtenir un soutien plus actif de la région... Autant de pistes que nous devons étudier, élus et techniciens des sept communes thermales des Pyrénées pour donner à nos établissements un avenir plus assuré.

Enfin, comment ne pas remercier l'ensemble du personnel de l'établissement qui malgré des conditions de travail difficiles (port du masque, obligation du passe sanitaire) a fait front pour le bien de tous et de l'établissement.





L'atlas de la biodiversité de la commune

Au printemps 2021, la commune d'Argelès-Gazost a répondu à l'appel à projets lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB) afin de réaliser son atlas de la biodiversité communale. Début juillet, la bonne nouvelle est tombée : **la ville fait partie de la centaine de lauréats « ABC 2021 »** ! La carte interactive au lien <https://bit.ly/3dEdCOG> vous permet d'accéder à l'ensemble des lauréats.

La Secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité, Bérangère ABBA, a rendu visite à Argelès-Gazost le 2 juillet 2021. Pour les élus, cela a été l'occasion de revenir sur leur volonté de porter ce projet.

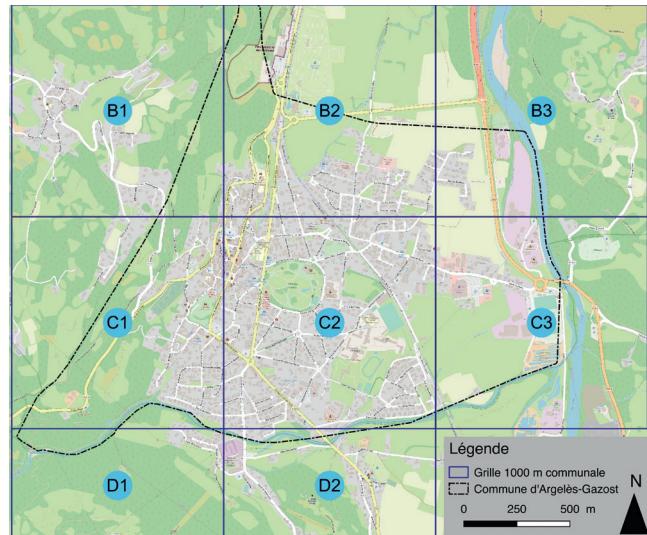
En effet, la ville avait déjà mené de nombreuses actions en faveur du développement durable dans le cadre de son **Agenda 21** : mise en place d'un plan de désherbage alternatif, création du jardin des abeilles, plantations différenciées, création des jardins familiaux...

C'est donc tout naturellement que l'équipe municipale a souhaité **poursuivre la politique en faveur de l'environnement** engagée ces dernières années, en acquérant des données sur la biodiversité présente sur son territoire communal. Connaître, pour faire connaître et agir !



Le montant est de 22 000 €HT, financé à 80 % par l'OFB. La commune a confié la réalisation de cet atlas à un groupement d'écologues : Ronan LATTUGA est expert en faune et flore, Olivier SWIFT en faune (dont les oiseaux), Hélène DUPUY en chauves-souris et autres mammifères et Robert CAZENAVE en fonges (champignons). Vous les avez peut-être déjà croisés dans Argelès-Gazost, mais sachez qu'ils seront particulièrement présents au printemps 2022, période idéale pour effectuer les inventaires floristiques et faunistiques et également sur certaines espèces de champignons. N'hésitez pas à aller à leur rencontre !

La réalisation de l'atlas de la biodiversité est prévue



sur deux années. Cette période doit être l'occasion de venir à la rencontre des Argelésiens pour échanger sur ce sujet. C'est ainsi qu'**une série de conférences** « grand public » va être proposée suivant un rythme régulier. Nos experts iront également à la **rencontre des établissements scolaires** pour animer des ateliers spécifiques.

L'étude est constituée de différentes phases : inventaire, diagnostic des enjeux, définition des objectifs de gestion, et constitution d'un plan d'actions. **Dans un premier temps**, et afin d'enrichir l'inventaire, les Argelésiens sont invités à y participer en remplissant une fiche d'observations (disponible en mairie et sur son site Internet). Toutes les espèces sont bonnes à signaler, du lézard des murailles à la tourterelle turque en passant par la chélidoine ou encore le coprin chevelu !

Un comité de pilotage suivra l'avancée de l'étude. Il est composé de l'OFB, de la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves, du Parc national des Pyrénées et du Collectif Écocitoyen d'Argelès-Gazost.

Viendra dans un deuxième temps l'élaboration du plan d'actions concrètes.

S'il reste à construire, la ville a d'ores et déjà lancé quelques actions : introduction progressive de comestibles dans les plantations publiques (comme par exemple les petits fruits à partager dans les quartiers), plantation de régénération progressive des essences emblématiques du parc thermal, mise en valeur de l'Arrieulat... et a en tête la plantation de haies et de vergers communaux, ou encore la création d'un sentier botanique dans la plaine... Donnons-nous un peu de temps pour concevoir l'ensemble dans une logique de gestion durable à l'échelle de la commune !



Un nouveau plan de gestion durable pour la forêt communale d'Argelès-Gazost



L'Office national des forêts (ONF) accompagne la commune d'Argelès-Gazost dans la révision de son plan d'aménagement de sa forêt communale prévu sur la période 2021 à 2040.

D'une superficie avoisinant les 430 Ha, cette forêt est située sur les territoires d'Argelès-Gazost (Arrieulat et Canerie) et de Salles-Argelès (forêt du Bergons). Elle est constituée majoritairement de feuillus (78 %) et est à 92 % naturelle.

Certains peuplements sont exploitables sans difficultés, d'autres le sont avec des contraintes liées à la présence du captage d'eau potable qui alimente notamment la commune, à la longueur de traînage, à la topographie des lieux ou encore au périmètre de protection des monuments historiques. Enfin certaines parcelles ne peuvent pas être exploitées du fait de la présence du captage d'eau potable ou encore par manque de piste d'accès.

L'objectif du plan d'aménagement est de **maintenir**

la production en mettant en place un traitement irrégulier des peuplements, tout en assurant la protection des milieux. Une partie de la forêt est également proposée en libre évolution naturelle (ilot de vieillissement).

L'ONF propose à la commune de mettre en place des **techniques alternatives de débardage adaptées aux sites**, en limitant la circulation des engins, et ce notamment, pour préserver les espèces protégées présentes (prise en compte des sites vitaux et des périodes de reproduction des espèces).

Enfin, la forêt doit pouvoir accueillir le public. Les sentiers de randonnées, VTT... sont connus. L'entretien et la sécurité des accès ouverts au publics seront assurés et la cohabitation « forêt-riverains » renforcée pour assurer une transition entre les zones urbaines et forestières. L'implantation d'un verger est ainsi à l'étude à Canerie...

Fin 2021, des travaux ont été menés dans la forêt de l'Arrieulat (après le 1^{er} plateau, en direction d'Arcizans-Avant). De nombreux arbres présentaient un risque pour la sécurité des promeneurs, parce qu'ils étaient atteints de maladie (d'où des risques de chute spontanée) ou qu'ils avaient été cassés en partie par le poids de la neige ou par la chute en cascade d'autres arbres. Pour réaliser ces travaux d'abattage, une mini-piste a été créée pour permettre l'accès au chantier et l'évacuation du bois. Ces travaux ont occasionné la destruction du circuit VTT créé entre les arbres sans autorisation, ce qui pouvait engager la responsabilité de la commune en cas d'accident. Les Argelésiens peuvent se faire connaître à la mairie s'ils souhaitent acheter le bois issu de la coupe.



Réunion publique du 16 septembre 2021

C'est avec une immense joie que l'équipe municipale a pu renouer le dialogue avec les habitants d'Argelès-Gazost, le temps d'une soirée de réunion publique, après une longue période d'absence due notamment à la crise sanitaire. Tous les sujets que vous retrouvez dans ce bulletin municipal y ont été abordés : finances, travaux et projets, thermes, environnement, communication, CCAS et logement, conseils de quartier, espace jeunes, actions et projets culturels, accueil des associations, projets de gymnase et skate-park, etc. Nous nous sommes réjouis de vous y rencontrer si nombreux, en présence ou à distance (la réunion était retransmise en direct sur la page Facebook de la mairie).



La vidéo de la réunion publique est disponible sur notre page Facebook, à la rubrique vidéos :
<https://www.facebook.com/mairieargelesgazost/>

Ainsi que la présentation projetée ce soir-là :
<https://agir65400.com/pdf/Présentation-RP-16Sept21.pdf>

Des capteurs posés à Argelès-Gazost



Depuis décembre 2021, la commune d'Argelès-Gazost accueille **une station de surveillance de la qualité de l'air de l'association « Atmo Occitanie »**. Cette station mesure en continu les concentrations des principaux polluants réglementés : dioxyde d'azote, ozone, particules en suspension, hydrocarbures aromatiques polycycliques et dioxines.

Les résultats de l'étude et des mesures de la qualité de l'air réalisées (jusqu'en avril 2023) **seront transmis à la ville**.

Début 2022, la mairie d'Argelès-Gazost va se voir doter d'un petit capteur sismique. Le sismologue Guy Sénéchal, en charge du projet, nous explique : « Ce capteur viendra compléter le réseau sismologique mis en place entre le Béarn et la Bigorre par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Venant renforcer localement le réseau de surveillance sismologique de l'Observatoire Midi-Pyrénées, ce réseau permettra d'améliorer la connaissance de l'activité sismique de la région. La Bigorre (et tout particulièrement le secteur d'Hautacam) est une des zones les plus sismogènes de France métropolitaine. Pas une semaine sans un séisme, bien heureusement presque toujours imperceptible. Reste que certains se souviennent du 17 novembre 2006, date du dernier séisme local ayant provoqué quelques dégâts et fortes émotions. Cette intense activité sismique justifie ce déploiement d'instruments scientifiques, permettant au fil des années de mieux connaître notre sous-sol,



et de mieux appréhender ce qui se trame quelques kilomètres sous nos pieds. Fonctionnant 24 h sur 24 h, 7 jours sur 7, le capteur implanté au sein même de la mairie va venir apporter son lot de données, enregistrant tout aussi bien les ondes générées par les séismes locaux que celles provenant des forts séismes à travers le monde. Au-delà des objectifs strictement scientifiques, la mise en place d'un tel capteur au cœur d'Argelès-Gazost constitue aussi l'occasion d'envisager diverses actions de communication, participant ainsi au nécessaire travail de prévention. »



Une nouvelle application mobile pour Argelès-Gazost

La municipalité réfléchit depuis sa prise de fonction à **un outil de communication sur téléphone mobile pour informer ses concitoyens rapidement et directement** de l'actualité de la ville et des animations, ou encore pour diffuser des messages d'alerte, d'information... Plusieurs solutions ont été étudiées et celle qui a retenu notre attention est l'application City All. Celle-ci permet également aux citoyens de faire des signalements géolocalisés, d'accéder aux annuaires des associations et des commerçants ainsi qu'aux informations de la ville et aux numéros d'urgence.

POUR TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION,
SCANNER LE QR CODE :





Principales délibérations du conseil municipal - Année 2021

2021 08 – Convention de mise à disposition de personnel de la commune en faveur du syndicat d'eau potable

2021 18 – Adhésion au programme des Petites villes de demain

2021 23 – Candidature à l'appel à projet pour l'atlas de la biodiversité communale

2021 25 – Subventions 2021 pour la maison de santé

2021 33 – CCPVG : notification des attributions de compensation provisoires pour 2021

2021 34 – Mise à jour de la convention pour le raccordement de Préchac à la station d'épuration

2021 48 – Vote du budget eau 2021

2021 49 – Vote du budget assainissement 2021

2021 50 – Vote du budget thermes 2021

2021 51 – Vote du budget principal 2021

2021 52 – Subvention d'équilibre 2021 pour le budget des thermes

2021 53 À 56 – Attributions des subventions de fonctionnement aux associations

2021 61 – Avis sur la prise de la compétence Plan Local d'Urbanisme par la CCPVG

2021 66 – Adoption de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022

2021 70 – Convention avec le SDE pour l'installation de panneaux photovoltaïques aux ateliers

2021 71 – Convention d'objectifs pour création d'un espace de vie sociale et d'un foyer pour les jeunes

2021 81 – Contrôles d'assainissement

2021 95 – Adhésion à la charte du Parc national des Pyrénées

2021 98 – Convention avec le collectif éco-citoyen pour la création d'un jardin partagé à Canerie

2021 103 – Renouvellement d'un contrat groupe d'assurance statutaire 2022-2025

2021 107 – Convention de partenariat pour le programme Moby

2021 120 – OPH65 : demande de garantie d'emprunt pour le financement de l'opération « rachat de patrimoine »

2021 123 – Subvention exceptionnelle à la cité scolaire René Billères pour la création du jardin-forêt



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS d'Argelès-Gazost tient toujours ses **permanences le lundi de 10h à 11h30 à la mairie**. En toute simplicité et toute discréetion, notre équipe vous reçoit afin de vous apporter tout soutien nécessaire, que ce soit une aide ou une écoute. Nous collaborons parfois avec les assistantes sociales de notre commune que vous avez souvent rencontrées et qui vous dirigent vers nous.

Nous sommes soucieux des personnes seules, sans moyen de locomotion ou à mobilité réduite. C'est pourquoi nous allons prochainement mettre en place un « service d'accompagnement » pour vous conduire chez un médecin (pas au-delà de Lourdes), ou pour vous amener faire vos courses. Nous demandons aux

personnes intéressées par ce dispositif de se faire connaître à la mairie afin d'être inscrites dans notre fichier. Nous leur indiquerons la marche à suivre.

Nos permanences servent aussi de lien avec l'OPH pour les logements sociaux.

Vous pouvez venir à la mairie retirer un dossier de demande et nous le rapporter une fois bien rempli. Nous le leur faisons parvenir dans les délais les plus brefs et apportons une attention régulière au suivi de ces dossiers.

Nous rappelons que nous n'avons aucun pouvoir décisionnaire pour l'attribution des logements mais essayons d'être réactifs aux cas urgents.

Jeunesse

Le bilan de l'action jeunesse pour cette année 2021 est positif, les projets avancent :

~ **Le skate-park est à l'étude.** Des contacts ont été pris avec des entreprises et des consultants afin de préparer ce dossier. Les bases ont été posées, et ce projet fédérateur pour les familles et les jeunes de la vallée devrait être réalisé dans les mois ou années à venir en fonction des capacités financières de notre commune.

~ **Coconstruit avec « Les Foyers Ruraux », l'espace jeune a vu le jour l'été 2021.**

Les animateurs des espaces jeunes ont organisé, lors des vacances d'été, un séjour à Anglet (5 jours et 4 nuits) pour une vingtaine de jeunes de notre vallée, et ce pour un montant réduit de 180 € (hors aides de la CAF).

L'espace jeune d'Argelès-Gazost travaille **en synergie avec ceux de Pierrefitte-Nestalas et Cauterets**. Cela permet un échange et une dynamique d'actions entre les jeunes de nos communes respectives. Fiers et motivés de prendre part à un projet citoyen, **nos jeunes sont en demande de chantiers communaux**



ou départementaux afin d'améliorer le cadre de vie de tous.

Avec le changement de lieu de l'accueil de loisirs « Les Farfadets », qui **prendra ses quartiers au sein des locaux de l'école Jean Bourdette** au cours de l'année 2022, l'ancienne gare d'Argelès-Gazost deviendra un parfait écrin à la fois pour l'espace jeune et pour l'espace de vie sociale (EVS).

~ **L'EVS a ouvert le 18 novembre dernier et propose des actions pour tous les citoyens de notre commune en fonction des besoins et demandes** : des ateliers intergénérationnels de sophrologie, de théâtre, de cuisine, de découverte... peuvent être proposés pour les tout-petits, les enfants, les jeunes, les adultes, les seniors, les familles... Nous vous invitons à prendre contact avec Samantha au 07 49 57 03 77.

Nous continuerons en 2022 à nous engager afin que la vie de tous s'améliore, que les générations se rencontrent et partagent des savoirs, des compétences et expériences, et enfin pour que nos jeunes trouvent une place dans notre cité, et que cela puisse, pourquoi pas, leur donner envie de construire leur vie au sein de notre merveilleux territoire.





Révision du plan communal de sauvegarde

La commune a lancé en 2021 la révision de son plan communal de sauvegarde (PCS).

Pour mémoire, ce plan permet, **en fonction des risques rencontrés sur son territoire** (inondation, tempête...), **de mettre en œuvre les mesures d'alerte, de sauvegarde et de soutien des habitants** pouvant être sinistrés.

Le PCS doit **identifier les personnes vulnérables** (personnes âgées, malades, en situation de handicap...), afin de pouvoir les prévenir efficacement

le cas échéant. La commune se heurte à **la difficulté d'établissement de cette liste**, ne serait-ce que pour respecter le fameux règlement général sur la protection des données (RGPD).

Nous invitons donc toutes les personnes qui le souhaiteraient à se faire connaître auprès de la mairie. Les renseignements pris le seront de manière confidentielle, pour un seul usage prévu : le contact en cas de danger.

Ensemble, nous serons plus forts face à l'adversité !



École Notre Dame

Son projet éducatif privilégie la personne dans sa globalité.

Par leur enseignement et dans leur relation pédagogique et éducative, les enseignants visent le développement de **l'estime de soi** chez chacun de leurs élèves. Les activités culturelles, sportives et artistiques (cross, voyages scolaires, sorties culturelles et pédagogiques diverses, fête de fin d'année...) très présentes dans notre établissement, contribuent à développer la **confiance en soi**.

À l'écoute des familles, l'équipe éducative est un partenaire privilégié en matière d'instruction et d'éducation des enfants qu'elles lui confient.

L'école Notre Dame nourrit une conviction : chacun grandit grâce à la **confiance** qu'on lui accorde. Notre établissement a à cœur d'accompagner nos élèves vers la réussite scolaire (chacun évoluant à son

rythme), mais pas seulement. Il nous importe de leur donner toutes les ressources nécessaires pour qu'ils développent leur **autonomie**.

Nous nous efforçons d'aider chacun des enfants à trouver et à prendre sa place. Il s'agit de conjuguer les différences et d'**accompagner l'évolution** de chacun dans la durée et dans le respect de son identité propre. Cette attention quotidienne constitue l'un des piliers majeurs de notre vision de l'éducation.

Les différents projets visent à favoriser **l'ouverture des enfants au monde**, leur créativité et leurs connaissances.

De par son projet pastoral, l'école s'attache à voir l'enfant dans son devenir, de **relever le positif**, de **l'encourager**, de **l'aider**, de lui faire découvrir ses talents et d'en faire un acteur de sa vie.



École catholique
sous contrat d'association



Située centre ville
1 place Maréchal Joffre



120 élèves



5 classes



École élémentaire Jean Bourdette

Cette année encore, les élèves de l'école élémentaire Jean Bourdette sont accueillis, dans d'excellentes conditions, au troisième étage de l'internat du Lycée d'Argelès-Gazost, dans l'attente de réintégrer leurs locaux réhabilités par la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves.

La fin de l'année 2021-2022 sonnera l'heure du déménagement pour les 140 élèves de l'établissement et leurs enseignants.

Des activités, des projets...

Outre les activités récurrentes menées dans l'école comme la natation, le ski, la découverte du milieu montagnard, la collaboration avec le Parc national des Pyrénées, les animations sportives, les animations culturelles, **il a été décidé** cette année par l'équipe pédagogique **de mettre l'accent sur l'étude de la biodiversité**.

En effet, les élèves des classes de cours moyen auront comme objectif **l'étude et la gestion d'une Aire Terrestre Éducative**.

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré



de manière participative par les élèves d'une école ou d'un collège. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

Cette aire éducative se développe **tout au long de l'année scolaire et a vocation à durer sur le long terme**.

Le référent qui accompagnera ce projet est **le Parc national des Pyrénées**.

Nous remercions la commune d'Argelès-Gazost qui a mis à disposition un terrain sur lequel va se développer cette étude. Cela a été l'occasion d'un rendez-vous, le 6 septembre 2021, à la mairie, entre les différents acteurs de ce projet.

Afin de mener ce projet, une subvention a été accordée à l'école. Cela permettra de faire venir des intervenants ou d'acheter du matériel utile à l'avancement du projet ou à l'information du public.

Comprendre la biodiversité pour mieux la préserver, un message urgent à transmettre.



Spectacle vivant à l'école maternelle Villa Suzanne

En octobre, les enfants de l'école maternelle Villa Suzanne se sont rendus au petit Théâtre de la Gare pour assister au spectacle de marionnettes « **Du balai** » de la compagnie **la Bobèche** et programmé par l'association **Champs d'Expression**. Ce spectacle très poétique raconte la rencontre de deux personnages, un cantonnier et un sans-abri.

Un très beau spectacle très apprécié par les petits et les grands !



Cité scolaire René Billères



Dans un cadre exceptionnel, au cœur d'un parc arboré de 8 hectares et entouré par les montagnes des vallées avoisinantes, la cité scolaire accueille à cette rentrée 2021, environ 700 élèves dont 85 internes. Fort de son histoire et de son architecture classée, parsemé d'œuvres d'art, l'établissement a su se moderniser grâce à la région. Il est en pleine rénovation, et après les chambres de l'internat et son espace de vie collective, c'est au tour de la réhabilitation des extérieurs : menuiseries, façades, et à l'avenir le stade, entre-autres.

La tradition d'accueil et d'ouverture sur le monde, avec plus de 10 nationalités représentées, associées au projet de l'établissement autour des langues a permis d'obtenir l'appellation Internat d'excellence en 2021.

Le projet autour du numérique, du développement durable et du sport, fait de la cité scolaire d'Argelès-Gazost un établissement unique et reconnu pour son savoir-faire au travers de nombreuses labellisations : Lycée numérique, E3D, Eco-Ecole, Ecocert Génération 2024...



Les partenariats avec la mairie d'Argelès-Gazost, la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves, les élus, l'implication des parents d'élèves permettent d'apporter à nos élèves et futurs élèves, ainsi qu'à leurs familles une approche du service public cohérente, concrète, de proximité.

Pour la communauté éducative,
Le Proviseur David Lepers



Le repas des aînés encore annulé

Nous comptions bien pourtant, en 2022, sur le plaisir des retrouvailles de début d'année. Tout était décidé ; le virus en a décidé autrement. La prudence exige qu'aucun risque ne soit pris. En guise de consolation, l'équipe municipale prévoit, comme l'an passé, de préparer des paniers de douceurs pour marquer malgré tout le passage à l'année nouvelle.





Agir au quotidien dans le cimetière



La lutte contre le moustique tigre doit se poursuivre et en particulier dans les endroits sensibles où leur développement peut être favorisé. C'est pourquoi vous trouverez au cimetière, à proximité du point d'eau, tous les outils nécessaires. **Les coupelles d'eau stagnante sont un lieu propice à la ponte.** Nous vous invitons donc à utiliser le sable mis à disposition pour remplir vos coupelles de pots de fleurs. Cette astuce est évidemment valable aussi pour vos jardins !

Enfin, le cimetière n'échappe pas au tri : un conteneur jaune est à votre disposition pour effectuer le tri (comme à la maison !), et deux emplacements au sol sont réservés pour le dépôt de gravats (pot en terre, verre cassé...) et les déchets verts (compostage).



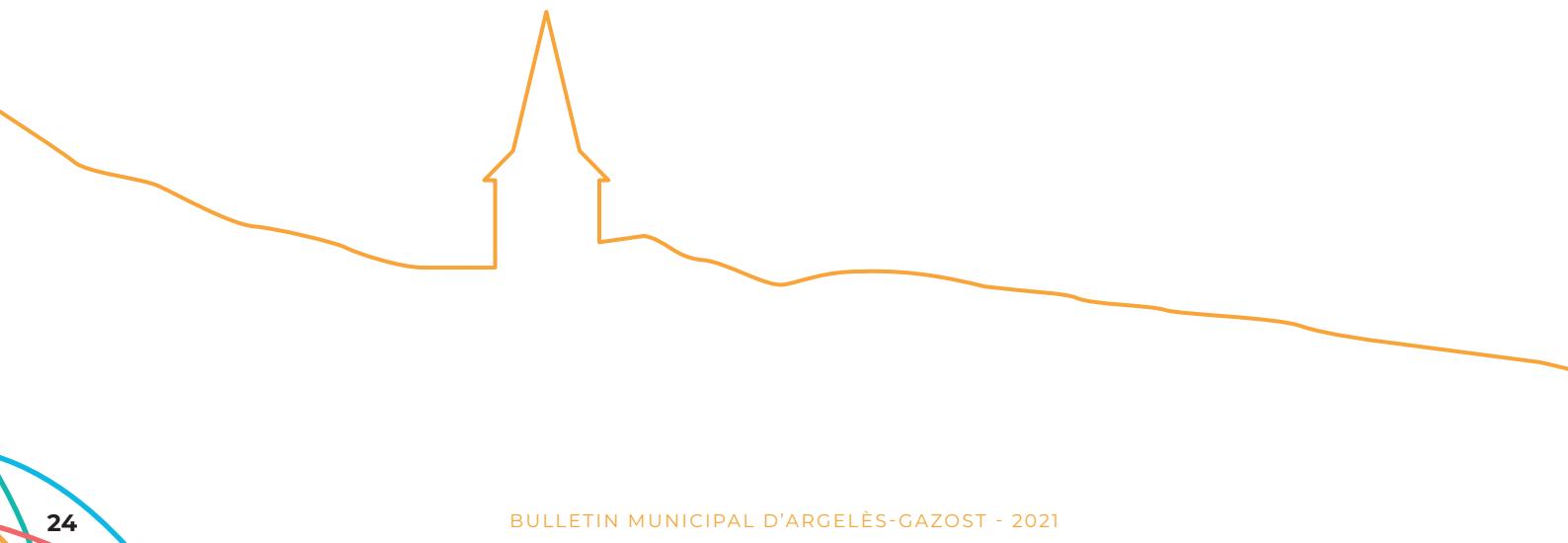
Espace de coworking



C'est grâce à notre Directeur général des services, Pierre Duval, que l'idée de mettre en place **un espace de travail partagé** (coworking) provisoire est née. En effet, il a pensé que la salle de réunion de la maison CIER, située à côté de la médiathèque, s'y prêtait à merveille.

Cet espace peut accueillir **une dizaine de personnes**. Des travaux ont dû être effectués pour installer prises électriques et réseau (en plus du wifi) afin de permettre aux télétravailleurs de l'utiliser dans les meilleures conditions. La salle fournit le minimum nécessaire : des tables, des chaises et l'accès à Internet et aux commodités. Ce besoin avait été exprimé par les utilisateurs potentiels présents lors de la réunion du jeudi 3 juin 2021 relative à la restitution de l'enquête conduite par la municipalité concernant **le futur tiers-lieu d'Argelès-Gazost, à la villa Suzanne**. Ce projet ne verra en effet le jour pas avant quelques années et il nous fallait répondre à ce besoin.

Pour utiliser l'espace de coworking, contactez la mairie au **05 62 97 22 66**. Une convention d'utilisation et le règlement d'utilisation du lieu vous seront donnés pour approbation et signature. Cet espace est en autogestion ; merci d'en prendre soin pour l'intérêt de chacun.





Toujours à l'écoute des quartiers

Comme indiqué l'an passé et précisé lors de la réunion publique du 16 septembre 2021, l'équipe municipale a toujours la volonté de **poursuivre la dynamique engagée autour des comités de quartier** qui se mettent en place petit à petit. Pour rappel, le comité de quartier demeure **l'outil privilégié d'expression des habitants** et de **développement de la proximité**, favorisant l'exercice d'une citoyenneté active et qui permet de construire tous les éléments d'un meilleur « vivre ensemble à Argelès-Gazost ».

Les membres ont un rôle **d'information, d'écoute** et doivent être **force de proposition** sur la vie de leur quartier. Les réunions reprendront dès que la situation sanitaire le permettra et dès que la météo sera clémente, pour une rencontre utile et agréable.

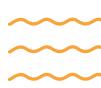
Au sein de la mairie, un élu référent a été désigné afin de coordonner le fonctionnement de l'ensemble des comités. Il s'agit de Philippe Mylord, que vous pouvez contacter via l'accueil de la mairie au **05 62 97 22 66**. Néanmoins, n'hésitez pas à vous rapprocher également des élus de votre quartier !



CONSEIL CITOYEN

Impliquez-vous dans la vie de votre quartier





Nouvelle journée écocitoyenne de remise en eau du bassin de l'Arrieulat



La remise en eau du bassin de l'Arrieulat est **désormais une rencontre annuelle**. Le rendez-vous a été fixé le 3 juillet 2021 pour débarrasser le bassin des feuilles et terres accumulées pendant l'hiver. Les Argelésiens présents étaient particulièrement motivés et le travail a pu être fini juste avant un bel orage.

Une fois le soleil revenu et un casse-croûte bien mérité, le **CPIE Bigorre-Pyrénées** a pu répondre à toutes les questions sur le moustique tigre désormais présent sur la commune. Puis l'**ONF** a présenté l'accompagnement effectué auprès de la ville pour son nouveau plan de gestion durable de la **forêt communale** (Bergons, Canerie et Arrieulat). Le **collectif écocitoyen d'Argelès-Gazost** a également apporté des informations sur ses actions lancées et réflexions en cours.

Rendez-vous donné en 2022 !



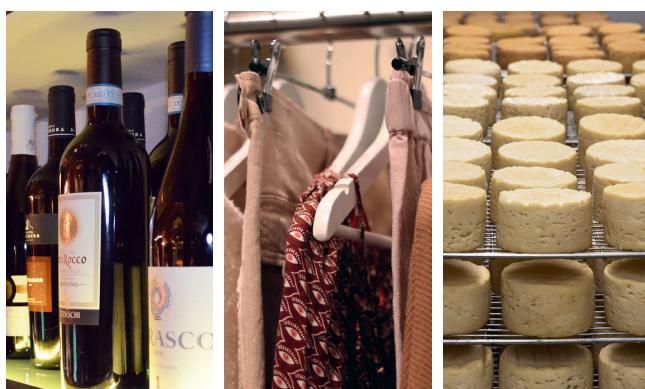
Une volonté de partage et d'échange

Soucieuse de réinventer les liens entre les générations et entre les personnes, la municipalité a identifié des terrains communaux pour les mettre à disposition du **collectif Écocitoyen d'Argelès-Gazost**. Pour quel objectif ? **Créer des jardins partagés de quartier**. C'est ainsi que des initiatives ont été prises dans le **quartier du gave d'Azun** (le long de la voie verte) et au **jardin des abeilles**, qui par ailleurs a vu son rucher reprendre vie cet été. Dernier en date à être lancé, le **jardin partagé de Canerie**. N'hésitez pas à vous rapprocher du collectif si vous souhaitez participer à cette aventure !

Autre initiative à noter : **le service espace vert a planté des petits fruits** dans les différents quartiers de la ville sur des « délaissés » communaux. Si ces buissons sont encore en devenir, nous ne doutons pas qu'ils vont rapidement s'étoffer pour offrir aux riverains et personnes de passage **des fruits mûrs à souhait**. Chers voisins, n'hésitez pas à venir leur rendre visite, une fois que vous les aurez repérés, et à partager leur production !



Pour le bien de tous, nous vous remercions de respecter ces plantations et le travail effectué dans les jardins partagés.



**Pour que demain
soit un autre jour,
dès aujourd'hui
consommons
Vallée des Gaves !**



EHPAD « Les Balcons du Hautacam »

L'EHPAD d'Argelès-Gazost, auparavant désignée comme « Maison de Retraite », a pour objectif de prendre soin de la personne âgée. Il a pour vocation de répondre au mieux aux besoins des personnes âgées d'au moins 60 ans, valides ou dépendantes. Nous pouvons également accueillir, sur dérogation, des personnes âgées de moins de 60 ans, reconnues handicapées.

Réparti sur trois sites, l'EHPAD propose plusieurs services :

- De l'hébergement permanent (158 lits)
- De l'hébergement temporaire (8 lits) : Ces derniers ont pour vocation d'accueillir des personnes âgées vivant à domicile et ayant provisoirement besoin d'assistance, ou d'une **prise en soins relais, pour une période de 3 jours à 3 mois.**
- De l'accueil de jour qui permet d'offrir aux personnes âgées vivant à domicile des activités occupationnelles et thérapeutiques, à la journée ou la demi-journée. Cela permet de procurer un temps de répit aux aidants.

Vous êtes « aidant », vous occupez d'un parent âgé, nous pouvons vous aider :

L'accueil de jour vous permettra de vous libérer un peu de temps, journée(s) ou demi-journée(s). Votre parent partagera des activités avec d'autres personnes et vous pourrez discuter de tout cela à son retour.



L'hébergement temporaire vous permettra de vous libérer quelques jours, tout en sachant votre parent en sécurité.

L'EHPAD les Balcons du Hautacam est médicalisé. Le personnel infirmier et aide-soignant attaché à l'établissement, assume les soins paramédicaux, de confort et d'hygiène, la surveillance et les actes de prévention et d'aide à la dépendance et au handicap.

Sylvie BENICOURT est directrice de l'établissement. Gaëlle VALLIN, maire de la commune, est la Présidente du Conseil d'Administration.

Pour tout renseignement ou information complémentaire
vous pouvez contacter l'EHPAD au **05 62 97 49 89**.



Visite des élus argelésiens à Fouras-les-Bains



Le 13 et le 14 novembre dernier, **une petite délégation d'élus argelésiens s'est rendue à Fouras-les-Bains.** Nous avons été reçus très chaleureusement par le comité de jumelage et son président M. Bruno Ferrant ainsi que par l'équipe municipale pour la visite guidée du fort Vauban.

M. le maire, Daniel Coirier, entouré de son équipe, nous a invités dans la salle du conseil municipal pour partager **un moment d'échanges et de convivialité fort enrichissant.**

En guise d'amitié, M. le maire a remis au maire d'Argelès-Gazost la médaille de la ville. Nous avons été honorés de ces témoignages et de la présence durant notre séjour de Mme Sylvie Marcilly, ancienne maire de la commune et aujourd'hui présidente du département de la Charente-Maritime.

Nous avons découvert une ville ravissante, accueillante et pleine de charme ; des liens se sont créés et nous aurons beaucoup de plaisir à y retourner pour visiter aussi l'île d'Aix.

Les jardins d'Argelès-Gazost



Tout près du Gave, dans le bas de la ville, se trouvent les jardins familiaux d'Argelès-Gazost. On y compte **20 parcelles d'environ 100 m²**, et tout autant de jardiniers passionnés qui produisent leurs propres légumes, baies, aromates, fleurs, pouvant ainsi subvenir à leurs besoins.

Le plaisir de semer, voir pousser, cultiver et déguster vient récompenser les efforts réguliers du jardinier. Le jardin, c'est aussi le sens de l'entraide, la solidarité et le goût des échanges. Des méthodes, du savoir-faire, des expériences sont mises en avant, ainsi que la pratique de l'action collective.

Aucun profil n'est privilégié : le métier, l'origine, l'âge, les talents de jardinier ne comptent pas. Chacun cultive à sa manière, tout en respectant le cadre commun établi.

Le jardin potager permet aussi de venir se ressourcer, souffler, se dépenser, s'évader au plus près de la nature.



Vous êtes Argelésien et vous souhaitez bénéficier d'un jardin potager ? Contactez l'Association des Jardins d'Argelès-Gazost par mail (lesjardinsdargeles@gmail.com) ou par téléphone au 06 02 52 72 66 ou 06 73 79 28 95.

Plusieurs élus ont été reçus dans la matinée du samedi 17 avril 2021 par quelques jardiniers. L'occasion de faire connaissance et d'apprécier leur dynamisme et leurs compétences...

Concours des maisons fleuries



Classement du 5 juillet 2021

Comme tous les ans, le jury a pu apprécier le soin et le goût avec lesquels les Argelésiens ont eu à cœur de fleurir jardins, maisons et balcons. De la variété, de la couleur : notre ville était ainsi égayée pour tout l'été... et au-delà ! Bravo et merci à tous ces jardiniers passionnés et assidus.

Le 21 octobre, une remise des prix a eu lieu salle de la terrasse, suivie d'un moment de convivialité : chacun a eu plaisir à retrouver des connaissances autour du verre de l'amitié.

 Balcons et jardins ont été beaux : **les Argelésiens, à leur habitude, ont eu à cœur d'égayer et d'embellir leur maison et leur ville. Merci à eux !**

- **Mme RODRIGUES Maria**, 15 place Joffre
- **M. CAPOU Jean**, 42 avenue Besques
- **Mme SAYOUS Nicole**, 4 passage de la terrasse
- **M. LAURENT Bernard**, 27 rue du Bardérou
- **M. FIGUERIDO Antoine**, 4 rue Sainte Castère

 **2^{ème} catégorie** : Tous commerces, établissements collectifs à vocation d'accueil du public

- **Hôtel BEAU SITE**, 10 rue du capitaine Digoy
- **Hôtel BON REPOS**, 13 avenue Robert Coll



Le jury a également remarqué :

- M. BOYRIE-TOURTERES Michel**, 4a avenue Besques
Mme PLAGNET Laurence, 27 chemin de l'herbe
Mme VENDOZE Françoise, 22 rue d'Aratille
M. LARQUE Christophe, 6 rue du Collège
Mme COMBELLE Denise, 22 chemin du Lycée
Mme MAURETTE, 8a rue de Lourdes
M. LEFEVRE Jean-Marie, 1 rue d'Isaby
Mme MIROULET Marie-Josée, 19 impasse de Catibère
M. et Mme CAZENAVE Guy, 25 chemin de la prairie
Mme CAZAJOUS Josette, 1 rue du Vignemale
Mme DE CARVALHO, 17 impasse de Catibère
Mme HOUERIE Francine, 11 rue du Bourg neuf
Mme MONRIBOT Dominique, 29 rue de l'Arrieulat
M. et Mme CAMON Bernard, 5 allée Mayourau
M. HAURET-CLOS Alain, 5 avenue Besques
Mme LAULAN Patricia, 12 rue d'Aratille



Nos amis les chiens

Nous pouvons constater quotidiennement qu'il existe des adeptes d'un néologisme malsonnant : CROTOIR. En dépit des avertissements et conseils, malgré l'implantation de nouveaux distributeurs de pochettes ad hoc, nous continuons à bénéficier de ces ornements indésirables dans nos rues, nos places, nos espaces verts.

Vous aimez votre chien ? **Conservez-lui sa dignité en n'oubliant rien après sa promenade.**



Congrès départemental du Souvenir français

Le dimanche 24 octobre, Argelès-Gazost accueillait le congrès départemental du Souvenir français, association qui veille, en particulier, à l'**entretien des tombes de soldats morts au combat**.

À l'invitation de monsieur Yves Kieser, président de l'association argelésienne, madame le maire et madame Pauly ont assisté à la cérémonie au monument aux morts, et à la réunion qui a suivi. La présidente départementale a présenté le bilan annuel : rapport moral, rapport financier, et a rappelé les valeurs qui guident cette association. À la fin de la réunion, plusieurs remises de médailles ont honoré des membres de l'association.

Cérémonies patriotiques

Si le 8 mai et le 14 juillet ont encore été à minima, nous avons retrouvé un **11 novembre dans la tradition** :



piquet d'honneur, chorale, présence du public... L'anniversaire du 11 novembre 1918 a été dignement célébré.



Casino Groupe Tranchant

Le Casino a subi, cette année encore, les mesures de prévention liées à l'épidémie de Coronavirus.

L'établissement a été fermé le 24 octobre 2020 et n'a pu rouvrir ses portes que le 19 mai 2021. La table de blackjack quant à elle, n'a été ré-ouverte que le 1^{er} novembre dernier. L'accès aux différents espaces : salle de jeux, bar, cinéma, est depuis cet été soumis au passe sanitaire.

Avec une conjoncture économique difficile et des mesures sanitaires contraignantes, il sera impossible de rattraper le manque à gagner des sept mois de fermeture, mais nous espérons un retour à la normale dans les mois à venir.

Nos clients sont heureux de se retrouver, nous reprenons petit à petit l'activité.

Les animations en salle machines, les concerts, karaokés, ainsi que les opérations commerciales à destination de notre clientèle reviennent au fil des mois.



Casino :

Du dimanche au jeudi :

Machines à sous : 12 h 00 - 20 h 00

Blackjack : 15 h 00 - 20 h 00

Vendredi, samedi, veille de jour férié :

Machines à sous : 12 h 00 - 01 h 00

Blackjack : 20 h 00 - 01 h 00

Cinéma :

Séances du mardi au dimanche

Toute la programmation sur Facebook :
@cineargelesgazost et sur www.allocine.com

♪ 📖 🎥 Précieuse médiathèque

Contre vents et marées, la médiathèque a continué à assurer sa mission : fournir à ses adhérents cette précieuse manne (d'autant plus précieuse en ces temps difficiles), la lecture. Elle retrouve peu à peu ses habitudes, son fonctionnement... et la présence de ses deux « vestales ».

Depuis l'embauche à plein temps d'Anne, elle propose des horaires élargis. Elle ouvre tous les jours (à l'exception des matinées du lundi et du jeudi) et offre à nouveau l'horaire décalé du vendredi : de 11 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 30.

Elle retrouve peu à peu les expositions de nos aquarellistes, et tous ceux qui souhaiteront y présenter leurs œuvres (peintures, sculptures, photos...) seront les bienvenus.



Au cours de l'été, des enfants ont pu s'initier à l'originalité de la gravure avec Landry Gicquiaux et découvrir des jeux de société innovants avec Alexis Pereira.

La traditionnelle opération **Premières pages**, impulsée par la Bibliothèque départementale, a connu un franc succès, mise en œuvre par Anne, Sabine (de Cauterets) et Annick (de Batsurguère) : un charmant petit spectacle autour de Quatre pattes ; il y avait même un igloo et des folles aventures de la délicieuse araignée Rosie.

Même engouement pour **Partir en livre** : le thème de la mer a été brillamment illustré par les trois mêmes complices, avec palmes, bouées et filets de pêche : on en oubliait qu'on était dans le jardin... et on a consciencieusement fait mine de patauger dans... la gadoue !

🎭 Le Petit Théâtre de la Gare

Le pilier de la vie culturelle d'Argelès-Gazost depuis 35 ans

Depuis la création de la troupe du Tétralyre en passant par la transformation de la gare en salle de spectacles et d'ateliers théâtre, chants... des dizaines de bénévoles et passionnés de culture se sont relayés pour gérer ce lieu qui s'est vite appelé le Petit Théâtre de la Gare.

Depuis 35 ans, des créations de pièces, des résidences d'artistes, des professionnels et des amateurs ont suscité des vocations, ont fait vibrer ce lieu, pleurer de rire un public toujours plus nombreux, rêver des centaines



d'enfants et d'adultes.

En un mot nous sommes très fiers de vous annoncer que malgré tous les soucis de ces dernières années, le Petit Théâtre de la Gare est toujours là et continue les cours de théâtre, de chants, une programmation amateurs et professionnels pour un rayonnement de la vie culturelle sur notre commune et les alentours.



Prélude d'Arts en fêtes

Le dimanche 4 juillet, la municipalité a investi les escaliers du passage du Parc.

L'après-midi consistait en une exposition de photos de **Gérard Apas** et de **Didier Deycard**, sur des panneaux fixés aux rampes de l'escalier, et de sculptures de **Jean-Jacques Abdallah**, **Pédro Frémy** et de **Pascal Jacquier** dans la vitrine du restaurant le Fond du gosier.

Des animations musicales avec les groupes **Les jazzeux** et **Willo** ont ponctué cette belle après-midi ensoleillée, et aussi des lectures de texte par l'association Des mots pour le dire ainsi qu'une représentation magistrale de **Bruno Spiesser** avec un extrait de son spectacle *Le vertige de l'arbre*.



Gaëtan Dorémus : le bonheur de créer pour les tout petits

À l'invitation de la **Bibliothèque Départementale de Prêt**, Gaëtan Dorémus, dont le récent *ROSIE* a été retenu pour l'opération Premières pages, est venu parler de son travail salle Jean-Bourdette. L'occasion de rencontrer un auteur passionné, donc passionnant, qui aime visiblement partager avec ses lecteurs. Un excellent moment autour de ses créations pleines de poésie et d'invention : chacun retrouve ses yeux et son âme d'enfant pour savourer **TOUT DOUX, QUATRE PATTES...** et suivre la charmante araignée Rosie dans la quête éperdue de son fil.



À la bonheur... et à la bonne humeur

Un groupe qui déménage et donne la pêche ! C'est bon pour le moral, même par un soir d'été un peu maussade, pour animer le parc thermal et faire danser... malgré une organisation et des conditions compliquées par la crise sanitaire et l'obligation du passe sanitaire.





CINEZIQ : le retour !

Le 7^{ème} festival CINEZIQ se tiendra en hiver, les 11-12-13 février 2022.



Plus que jamais CINEZIQ souhaite mettre à la portée de tous une riche sélection de films et de concerts.

Malgré les incertitudes liées à la situation sanitaire et aux contraintes qui peuvent en découler, les équipes du festival se sont mises à pied d'œuvre pour présenter pendant trois jours une programmation originale : films de fiction, documentaires, concerts, sans oublier les films pour enfants.

CINEZIQ est animé par les habitants des vallées et fédère aussi bien les touristes que la population locale. Le festival est soutenu par de nombreux partenaires : la région Occitanie, le département des Hautes-Pyrénées, la municipalité d'Argelès-Gazost, les associations Impact et le Petit Théâtre de la gare, les mécènes, et les nombreux bénévoles aux manches retroussées. L'adhésion du public demeure avant tout notre meilleur soutien. **Donnons nous rendez vous en février !**



Association Histoire de Chanter(Cie)



Histoire de chanter : chanter une histoire, la raconter, lui donner une musique, la faire vibrer, résonner, la rêver peut-être.

Cette toute jeune association créée en juin 2020 en plein confinement a fait le choix ou le pari audacieux de proposer à des enfants et des adultes de développer des pratiques artistiques, du chant, et du théâtre. Les mélanger, les alterner, jouer avec... et le résultat est plus que réussi :

Création de 2 spectacles professionnels enfants : **Le voyage de Valise** et **La musique des émotions** (au petit théâtre d'Argelès-Gazost le 19/12),

Ateliers chant choral et comédie musicale dans différentes structures du département : Arrens, Aureilhan, Petit théâtre de la gare d'Argelès-Gazost, Atelier d'improvisation théâtre (en partenariat avec les IMPROSTEURS de Tarbes) et improvisations chantées tous les lundis au Petit Théâtre d'Argelès-Gazost, Fête de la musique en juin 2021 avec l'organisation

d'une Battle de chorales restée dans la mémoire des participants,
Cours de chant individuels.

Un spectacle théâtral et musical chanté à 3 intervenants est par ailleurs en cours de création. À découvrir début 2022...

L'association priviliege **un apprentissage technique du chant et du théâtre**, histoire de savoir exprimer ses idées, de gagner en éloquence, de développer son écoute, de composer avec le groupe, de se révéler, histoire de chanter...

Si la pratique du théâtre permet de prendre confiance en soi, la pratique du chant, outre le plaisir qu'elle procure, permet de développer son souffle, poser sa voix.

L'alliance des deux est un véritable atout qui ravira autant petits que grands.



Échos de quelques moments forts



Les dames de l'eau

Nadeta et **Virginie** ont adapté le célèbre conte des fées du lac d'Estaing. Leurs voix et leur talent s'accordaient bien pour embarquer les spectateurs dans cette histoire, jalonnée de beaux chants occitans qui rythmaient les épisodes : le travail, la fête, la tristesse... Un moment très apprécié salle de la terrasse.



Autour de Federico García Lorca

Pat y Picos, bien connus, ont relevé un défi risqué : écrire et interpréter un spectacle original en hommage au poète espagnol. Un diaporama illustrait les épisodes de sa vie et la diversité de ses inspirations. Porté par la voix de Patricia, le destin du poète assassiné a ému, bouleversé un public attentif. Les chansons du répertoire habituel du groupe, choisies pour leur écho avec la vie et l'œuvre de Lorca, ont fait vibrer de leur puissance une salle conquise. Souhaitons longue vie à ce beau spectacle.



Un trio très prometteur

Adamée dans le jardin de la bibliothèque... Trois jeunes femmes dont les voix s'accordent, se répondent, tour à tour fortes jusqu'à la violence ou pleines de nuances. Un engagement féministe évident, pour dire les doutes, les souffrances, mais aussi la révolte et l'espoir ; des chansons connues, arrangées avec originalité et talent. Un bel avenir sans doute pour ce trio que nous espérons revoir : le jardin tout entier a vibré ce jour-là.



Les Illustres Cîmes revisitent Molière

Inépuisable source d'inspiration et de mise en scène, **Jean-Baptiste Poquelin** a fourni à **Christophe Nogaro** et **Laurent Maury** de quoi présenter un pot-pourri de scènes connues ou plus confidentielles, accommodées à une sauce qui laisse place à notre époque, avec des clins d'œil malicieux. Harpagon, La Flèche, Toinette et Argan, Géronte et Scapin : toute une galerie de personnages défile devant nous, et la vis comica des deux comédiens entraîne le public dans des rires irrépressibles. **Les Illustres Cîmes feront désormais partie de nos offres de spectacles** : à suivre !



Les 100 ans de Georges

Georges Brassens aurait eu cent ans le 22 octobre, laissant un œuvre dans laquelle la poésie la plus subtile se mêle à une impertinence assumée. Versificateur virtuose, inventeur de formules qui puisent dans notre langue le meilleur de ses expressions populaires, il accompagne d'une musique souvent méconnue des textes inoubliables.

Le 10 novembre, **Philippe Mylord** et **Jean-Luc Gomez** lui ont rendu un hommage sympathique et talentueux à la bibliothèque.





Associations sportives

En cette année très particulière, marquée par la pandémie et les mesures de restrictions sanitaires successives, la municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les associations sportives et leurs éducateurs et bénévoles qui ont su adapter leurs pratiques aux contraintes imposées afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer les activités physiques et sportives autant que possible.

Ainsi, certains se sont organisés pour proposer des sessions de préparation physique ou de pratique en extérieur lorsque la pratique en intérieur n'était pas possible, d'autres ont effectué des stages dès qu'ils l'ont pu pour tenter de compenser ce qu'ils n'avaient pu faire avant... et ce, malgré l'absence de compétitions pour la plupart des activités.

La municipalité remercie également les clubs d'avoir accepté d'adapter leur demande de subvention à la réalité de leur pratique, ce qui a permis à la commune d'Argelès-Gazost d'accompagner financièrement les associations sportives dans un contexte budgétaire contraint.

Enfin, malgré les contraintes sanitaires, la commune s'est organisée pour tenir le forum des associations en centre-ville, sans démonstrations mais dans l'entrain et la bonne humeur.

Et surtout, **continuez à pratiquer...** et rappelez-vous que l'activité physique et sportive est un facteur majeur de prévention de nombreuses maladies, et qu'elle permet de réduire les risques de développer une forme grave de COVID.



Événements sportifs

Après un été 2020 sans manifestations sportives, la ville d'Argelès-Gazost a eu le plaisir d'accueillir plusieurs courses cyclistes populaires de renom au cours du mois de juillet 2021. Ainsi, la Haute Route de Pyrénées est arrivée à Argelès-Gazost le 9 juillet, à l'issue de sa 4^{eme} étape. Les 200 coureurs de nombreuses nationalités ont pu profiter du parc thermal durant l'après-midi, avant de repartir le lendemain, pour leur ultime journée.

Le 11 juillet, les 500 coureurs de la Pyrénéenne, partis de Saint Lary, sont passés par notre belle ville avant de retourner vers Saint-Lary via Bagnères-de-Bigorre. Finalement, le départ de la 3^{eme} étape de la Campilaro a été donné le 25 juillet aux quelques 200 cyclistes y participant.

Notre belle ville reste une destination privilégiée pour le cyclisme, comme en atteste **l'arrivée future du Tour de France à Hautacam**, et nous sommes heureux que cela participe à la faire rayonner.



© Haute Route / Laurent Salino



Développer des mobilités douces et actives

La ville d'Argelès-Gazost est lauréate du **programme AVELO2** qui a pour objectif d'accompagner les territoires dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables pour développer l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien et atteindre une part modale du vélo de 9 % en 2024.

L'objectif est de **développer un réseau cyclable** organisé au sein de la ville d'Argelès-Gazost pour relier les différentes centralités (commerces, établissements scolaires, équipements sportifs...) et permettre **les circulations douces** (vélo, piédestre) sécurisées pour le plus grand nombre.

Il est prévu une phase de **diagnostic** des mobilités existantes : comment vous déplacez-vous dans Argelès-Gazost aujourd'hui ? La seconde phase permettra de **coconstruire** le schéma directeur vélo : plan des voies cyclables et piédestres, aménagements nécessaires. S'appuyant sur des **consultations citoyennes** et des **ateliers participatifs**, ce travail permettra d'identifier les cheminements souhaités et de les réaliser (itinéraires, aménagements, stationnements, etc.).

La mise en place d'un tel réseau cyclable est d'autant plus importante que des itinéraires cyclables ont été identifiés et vont se développer à l'échelle de la communauté de communes Pyrénées vallées des



Gaves pour permettre aux habitants des communes voisines et aux touristes de venir à Argelès-Gazost à vélo, pour y travailler, faire le marché ou faire des courses, ou encore accéder aux services publics et équipements de loisirs.

Pour accompagner cela, des événements de promotion du vélo sont également prévus, en particulier autour de la manifestation nationale de « **Mai à Vélo** ».

Ces actions seront financées à 50 % par la municipalité et à 50 % par le programme AVELO2 (ADEME et CEE). En plus de cela, la ville a intégré le **projet MOBY** pour son école primaire, programme d'accompagnement à l'ecomobilité scolaire qui permet de mettre en place un Plan de Déplacement des Établissements Scolaires en co-construction avec l'ensemble des parties prenantes (élèves, enseignants, parents, municipalité), et de sensibiliser les élèves à la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Ce programme se déroulera sur 2 ans au cours desquels, après un diagnostic des besoins, un plan d'actions sera déployé et évalué. Ce programme est financé à 25 % par la municipalité et à 75 % par les CEE.

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
CEE : Certificat d'Économie d'Énergie



Projet de structure artificielle d'escalade

Le projet de Structure Artificielle d'Escalade (SAE) suscite beaucoup d'attente, et la municipalité en est bien consciente. S'il n'a pas avancé aussi rapidement que prévu au cours de cette année de crise sanitaire du fait des nombreuses incertitudes, en particulier financières, il n'est pas pour autant relégué au second plan.

Un pré-projet a été élaboré avec la Fédération Française Montagne et Escalade et avec les différentes parties prenantes. Des contacts ont été établis avec une partie des financeurs potentiels. Une estimation financière et architecturale précise est sur le point d'être réalisée et constitue l'étape nécessaire avant de pouvoir aller plus loin.

Cirk en Valet, de l'art du cirque à la magie !

Découvrez cette insolite association récemment installée pour le plus grand plaisir de nos jeunes Argelésiens et des enfants de la Vallée des Gaves ! Une douzaine de jeunes artistes âgés d'une dizaine d'années s'adonnent aux arts du cirque dans notre commune depuis la journée des associations organisée à Argelès-Gazost en septembre dernier. Il faut dire que les déambulations des membres initiés dans les allées du forum ont su faire leur effet sur ce jeune public !

Ce joli groupe d'Argelésiens se rajoute aux ateliers de Soulom et Cauterets, gonflant les rangs composés désormais d'une cinquantaine de circassiens et magiciens.

Chaque vendredi soir au chapiteau du Stade Jean Bégaries, ceux-ci s'adonnent à la jonglerie et l'équilibre sur objets. Diabolos, assiettes chinoises, boules d'équilibre, bâtons du diable... mais encore échasses ou monocycles sont au programme.

De nombreux projets pour cette joyeuse association ! Tout au long de l'année, ces jeunes apprentis jongleurs et équilibristes auront le plaisir de prendre part à différentes rencontres artistiques, accompagnés de leurs acolytes et de professionnels, ainsi que de participer à des évènements organisés avec les acteurs locaux.

Ils auront aussi le plaisir de vous présenter prochainement le fruit de leurs entraînements. L'objectif est simple : faire découvrir au plus grand nombre les déambulations et talents des jeunes artistes circassiens de notre vallée !



www.cirkenvalet.fr • 06 45 92 00 68 .
Chapiteau du stade Jean Bégaries à Argelès-Gazost



Le dynamisme du Basket club du Lavedan



Nous étions inquiets après deux saisons passées sans quasiment aucune compétition, ni pratique pour certaines équipes. Alors, en ce début de saison 2021-2022, quelle heureuse nouvelle de voir à nouveau autant de monde dans notre gymnase, que ce soit sur le terrain, ou dans le public pour encourager nos équipes. Le Basket Club du Lavedan grandit tant dans son organisation que dans la compétitivité de ses équipes.

Nous avons enregistré **une progression de près de 30% du nombre de licences en un été**, quelle que soit la catégorie ; de nouvelles équipes se sont formées, nos **U18 se sont qualifiées pour un championnat en niveau régional** où elles auront leur mot à dire en tête du classement, sont arrivés aussi des bénévoles motivés et des jeunes qui souhaitent s'impliquer dans la vie du club : que demander de plus ?

La première nouvelle, essentielle pour le club, est le **retour d'une équipe seniors féminine**, après 2 ans d'absence, autour d'un noyau de joueuses qui font leur grand retour, motivées, pleines d'ambition et ayant constitué un groupe soudé et compétitif dès sa première année de reprise (elles sont invaincues

à ce jour). Nouvelle essentielle car elle est l'équipe référence pour nos plus jeunes.

La seconde très bonne nouvelle est le nombre de jeunes filles dans chaque catégorie d'âge. À tel point que nous sommes **à la limite de devoir créer, en U13 par exemple, une seconde équipe**.

Enfin, la troisième excellente nouvelle est la volonté de nos jeunes seniors filles de s'impliquer dans le coaching, mais également pour plusieurs U15, celle **d'apprendre l'arbitrage** afin de pouvoir prêter main forte au club et assurer la tenue des matchs.

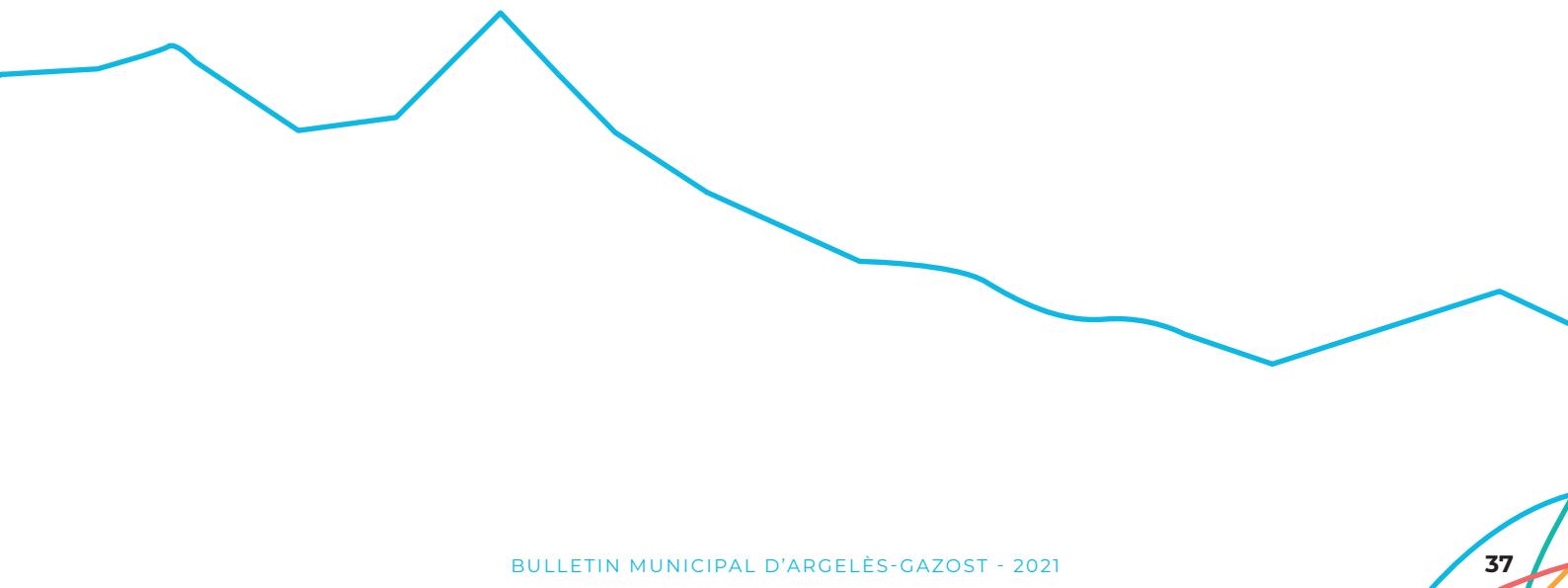
Le club compte donc cette année 5 équipes féminines : de U11 à seniors et 1 équipe masculine en seniors. Nous sommes également engagés dans la nouvelle pratique du 3x3.

En revanche, notre principal regret est **l'absence de candidature au poste de volontaire en service civique auprès du club**, malgré un recrutement lancé depuis le mois de juillet... Nous pourrions faire de belles choses autour de cette dynamique nouvelle, que ce soit pour le basket ou l'implication citoyenne au travers de la pratique de notre sport... Nous restons à l'écoute de toute proposition.

Bien évidemment, tout ceci ne peut se faire sans l'implication des dirigeants, des bénévoles, leur montée en compétence dans l'encadrement des équipes, la gestion des rencontres, etc. Nous tenons également à remercier nos fidèles partenaires privés et institutionnels qui nous ont soutenus durant les confinements, nous permettant d'assurer les entraînements en extérieur ; nous avons ainsi pu continuer à mobiliser nos jeunes et même accueillir de nouvelles recrues.

Prochaine étape pour le club : **la constitution dès l'an prochain d'une école de basket avec des effectifs en moins de 9 ans et moins de 7 ans**. Nous allons devoir pour cela trouver des encadrants. Le défi est de taille mais il est alléchant et primordial pour le club.

Vive le basket en Vallée des Gaves ! Vive le BC Lavedan !



Vie festive : événements



L'année 2021, tout comme 2020, a subi les conséquences du covid. En termes d'animation, il aura donc fallu composer avec les contraintes sanitaires en plus de celles budgétaires, climatiques et humaines. Les démarches administratives pour obtenir les autorisations de faisabilité se sont accrues. Mais la motivation était toujours là !

Nous avons clôturé 2020 par de magnifiques décos de Noël avec un effort supplémentaire sur la place de la République. Et même si les animations nous ont été refusées, beaucoup ont pu apprécier les trois grands sapins, le chalet et le kiosque illuminés. Le concours des plus belles décos de jardins et balcons a suscité un engouement certain et nous avons apprécié la motivation de tous les participants. Les animations estivales ont commencé avec, pour la seconde année consécutive, la remise en eau du



bassin de l'Arrieulat, le 3 juillet. Un moment toujours aussi convivial entre élus et citoyens. **Le feu d'artifice a eu lieu le 14 juillet**, rendez-vous incontournable et prisé, suivi du bal du **comité des fêtes**, place de la République. Le 18, la **fête de la Transhumance** co-organisée avec l'école de rugby USA XV s'est déroulée sous un beau soleil. Le toro de fuego a illuminé la soirée dans une belle ambiance festive ! Le 25 était consacré aux enfants avec **Fiesta mômes**. Des espaces de jeux gonflables, des ateliers de maquillage et des contes ont ravi petits et grands.

Le mois d'août aura été marqué par le **retour d'Estiv'art** qui a remporté un grand succès, une page lui est donc consacrée plus en détail. Nous avons malheureusement dû annuler le pique-nique au parc pour intempérie. **La journée des associations et notre belle fête des chiens** ont animé septembre.

Les marchés de nuit, qui demandent une grande préparation en amont afin de placer les inscrits au mieux, ont été amputés du fait du désistement d'exposants au dernier moment. Après en avoir tiré les leçons nous reverrons les règlements et emplacements pour 2022, afin que chaque rue commerçante profite au mieux de la venue des touristes et locaux.

Depuis 2 ans nous avions choisi d'animer les jeudis soirs avec les **jeudis de l'été**. Le mail de l'église accueillait quelques exposants en artisanat, des producteurs et une animation musicale. Les commerçants qui le souhaitaient restaient ouverts plus tard dans la soirée. **Ces événements ne rencontrant pas suffisamment de public ne seront pas renouvelés.**

Les **rencontres des producteurs** du samedi matin sont très appréciées. Elles sont aussi animées musicalement en juillet et août et nous envisageons d'étendre cette animation sur une période plus longue. Sur le mail de l'église ou la petite halle nous vous invitons à découvrir nos producteurs de fruits et légumes, fromages, miels, bières... mais aussi un boulanger bio, un camion épicerie, bio également, et divers artisans qui travaillent le bois, la laine, la céramique... et même un bouquiniste. Bref, des rencontres et échanges avec des personnes passionnées...

Nous avons **en projet un festival autour de la gastronomie et des chants pyrénéens**. Nous souhaitons également mettre en place une **journée brocante**.

La communication de ces événements se fait via les pages Facebook de la mairie, les affiches, la presse ou la radio (Atomic ou Fréquence Luz). Cette année, le programme distribué habituellement par l'ATVG (agence touristique des vallées de Gavarnie) n'a pas été édité en raison de l'incertitude due au covid, concernant le bon déroulement de toutes les animations prévues sur le territoire. Ce défaut de publication a démontré que la version papier de ce programme est sollicitée, appréciée et indispensable, en particulier pour la population argelésienne.

Comme tout un chacun, nous espérons vivement que 2022 se déroulera sans contraintes sanitaires afin que nous puissions envisager nos animations dans les meilleures conditions.





Retour sur la 1^{ère} année d'action pour le comité des fêtes

Après une année passée aux commandes de ce tout nouveau Comité des Fêtes, nous pouvons dresser un premier bilan des actions et animations menées malgré un contexte particulier lié à la crise sanitaire.

Nous avons ouvert le bal au mois de juin en participant activement au **vide-grenier organisé au parc thermal par l'association Octobre Rose** où nous avons tenu la buvette et proposé de la restauration tout au long de la journée.

Puis nous avons enfin pu organiser notre premier grand événement : le **bal du 14 juillet** qui s'est tenu sur la place de la République. Les participants étaient nombreux à être au rendez-vous pour danser avec nous dans une ambiance joyeuse et conviviale, et



nous les en remercions ; bilan très positif qui nous encourage vivement à reproduire cet événement dans les années à venir.

L'événement suivant organisé par le comité était inédit : un **concert en plein air en haut du Hautacam**. Programmé pour le 30 juillet, nous avons malheureusement été contraints d'annuler ce dernier pour cause de météo capricieuse. Toutefois, il sera reporté pour une première édition qui se tiendra donc en 2022, sous le soleil nous l'espérons.

Le week-end suivant, nous participons à un **tournoi de RugFoot** organisé conjointement par l'amicale du rugby et l'amicale du foot. Journée sportive où notre belle équipe du comité a été jusqu'en finale de ce tournoi nous permettant ainsi de clôturer notre saison estivale de la plus belle des manières.

Nous avons organisé la **Saint-Saturnin**, traditionnelle fête locale d'Argelès-Gazost. Vous avez pu nous retrouver les 26, 27 et 28 novembre sous le chapiteau de la place Perus pour assister à des concerts, animations musicales, concours de belote, défilé de mode, un grand repas et bien évidemment le bal où vous avez été nombreux.

Nous sommes toujours très enthousiastes et impliqués dans la vie festive de notre belle ville et nous continuons à travailler sur de nouveaux projets pour l'année à venir.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour leur générosité et leur aide précieuse durant l'organisation de nos événements. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec un tout nouveau programme.

POUR NOUS CONTACTER :

Nous restons à votre écoute et espérons vous retrouver très prochainement !
06 18 66 92 82 - comitedesfetesargeles@gmail.com



Estiv'art

En préambule d'Estiv'art, nous avons accueilli le 31 juillet au soir la **troupe de spectacle pyrotechnique, Akouma**. La météo n'était pas avec nous ! Par miracle, la pluie s'est arrêtée le temps de la déambulation en centre-ville et du spectacle final au parc.

Estiv'art s'est déroulé le 1^{er} août sous une météo plus clémente. De 10h à 18h30, artistes, musiciens, chanteurs, comédiens ont pu exprimer leurs talents et ce sont 95 exposants qui ont animé notre centre-ville : peintres, céramistes, potiers, maroquiniers, graveurs, brodeuses, couturières, couteliers, auteurs, photographes et associations en loisirs créatifs et photos de notre vallée ont répondu présent. **Les enfants de l'école d'Arcizans-Avant ont travaillé sur le thème de la liberté**, si cher en ces temps troublés. Leurs textes et dessins ont aussi été exposés.

L'animation musicale s'est déroulée toute la journée de 10h à 17h avec en alternance sur la place de la République et le mail de l'église différents groupes. Nous avons ainsi reçu les **6phonés, Banjo Barjo, Swing en bulle, Adamée**, et les **Accord'Léons** dont la déambulation en van accompagnée de leur échassier

bondissant a suscité une ambiance festive et joyeuse. Les enfants n'étaient pas en reste puisque ateliers maquillage, créatifs, et dessins à la craie leur étaient destinés. **Cette journée a été animée par la pétillante Carole**. Le duo de comédiens des **Illustres Cîmes** l'a clôturée avec humour grâce à leur pièce « Molière déliirium ».

Quant à la restauration, c'est le **FCPVG (football club Pyrénées Vallée des Gaves)** qui a assuré le menu et le service du midi.

Profitons de cette page pour remercier tous les acteurs qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cette journée : notre sponsor **Le géant des Beaux Arts, les services techniques** qui ont monté et démonté chapiteaux, podiums, grilles et barrières, ainsi que **Nolwenn et Rachel** pour la mise en œuvre et l'organisation. Nous souhaitons fortement qu'**Estiv'art** fasse rayonner notre ville et qu'elle en devienne un événement emblématique. Elle est déjà programmée pour 2022 à la date du 31 juillet et nous vous invitons à venir flâner en ville à cette occasion.



PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Actualité 2022

Le projet du territoire Pyrénées vallées des Gaves 2022 - 2026, une stratégie de développement et d'aménagement concerté

La communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves lance son **projet de territoire sur 5 ans**. Les premiers travaux ont débuté en décembre 2021 avec la signature du « Contrat de Relance et de Transition Écologique » ainsi qu'avec la restitution des ateliers sur lesquels les conseillers communautaires ont travaillé avec les acteurs locaux.

La rédaction de ce projet permet de fixer les objectifs et de planifier des actions en faveur du développement économique et touristique, pour le maintien de l'agriculture et des productions locales, pour garantir un cadre de vie et des services à la population, pour préserver l'environnement et les richesses naturelles... et bien d'autres axes qui font la diversité de notre vaste territoire des vallées des Gaves.

Le projet sera consultable sur le site Internet de la communauté de communes (www ccpvg.fr) dès le premier trimestre 2022.



Compostage collectif, appel à candidature

Dans le cadre du plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), la communauté de communes lance un appel aux communes, immeubles résidentiels, hébergements collectifs, campings... qui souhaiteraient mettre en place du **compostage collectif** au sein de leur quartier ou de leur établissement afin de réduire les déchets.

Les composteurs et leur installation seront pris en charge par la CCPVG. Si vous êtes intéressés,appelez le 06 80 24 94 27.



Proche de vous, proche de chez vous

Nouveau ! Une maison « France Services » pour les démarches administratives.

La MSAP à Luz-St-Sauveur, service de la communauté de communes, devient la Maison France Services, une structure partagée entre État et CCPVG.

La mission de cette maison est d'accompagner les habitants pour leurs démarches administratives en ligne (carte grise, recherche d'emploi, CAF...) et met à disposition des ordinateurs. Des permanences seront également organisées sur l'ensemble des vallées des Gaves pour aider les personnes en difficulté pour les démarches à effectuer sur Internet. Prenez rendez-vous en appelant le 05 62 97 55 18.

Opération d'amélioration de l'habitat et de rénovation énergétique

La communauté de communes organise des accompagnements et des aides sur son territoire en faveur de l'habitat.

L'OPAH est un service personnalisé pour accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs dans le cadre du **montage de dossier** pour effectuer des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation du logement ou de rénovation. Permanences sur rendez-vous en appelant « Soliha » au 05 62 34 42 74.

Les permanences Rénov'Occitanie conseillent les particuliers et les entreprises sur les **économies d'énergie**.



PERMANENCE SUR
RDV EN APPELANT
LE 05 31 74 36 65

Les vallées des Gaves fidèles du Tour de France

Arrivée du Tour de France le 21 juillet 2022 à Hautacam : la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves soutient l'accueil des étapes du Tour de France sur son territoire.

Départ de Lourdes en passant par le col d'Aubisque, le col du Soulor, et pour la première fois par le col des Spandelles pour arriver à Hautacam.



facebook.com/ccpvg



www.ccpgv.fr



Journées des élus

Le samedi 18 septembre 2021 à Villelongue s'est déroulée la première journée des élus de la communauté de communes Pyrénées Vallée des Gaves. Vingt-cinq élus y participaient dont cinq d'Argelès-Gazost. L'objectif de cette journée était de favoriser les échanges entre les élus de l'intercommunalité et d'en tirer les prémisses du projet de territoire sur lequel travaillent actuellement les agents de la CCPVG. Cinq ateliers ont été mis en place sur les thématiques suivantes : **qualité de vie, histoire et culture, développement économique et développement durable, rôle de l'élu, rôle de la communauté de communes**. Les élus présents étaient invités à participer par groupes à un atelier sur une tranche d'un quart d'heure, et étaient ensuite redistribués de façon à ne jamais côtoyer les mêmes élus sur l'atelier suivant, poursuivant la réflexion du groupe précédent. Chacun des ateliers a été animé par un élu volontaire (dont trois d'Argelès-Gazost), qui a ensuite restitué, devant toute l'assemblée, le fruit



des discussions et des échanges. Cette expérience fut un véritable succès : les échanges furent riches et constructifs et donnèrent lieu à une restitution posant les bases d'un véritable projet de territoire, pensé et construit ensemble. Une nouvelle journée est prévue en début d'année 2022 afin que le projet de territoire (finalisé en cette fin d'année) se réalise en actions concrètes.



Les actions du PLVG : la GeMAPI

Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves intervient sur l'ensemble du bassin versant du Gave de Pau afin de préserver nos rivières et limiter l'impact des inondations. C'est la GeMAPI : **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations**.

Plusieurs actions ont concerné la commune d'Argelès-Gazost ces dernières années :

— Intervention de la Brigade verte sur le Gave de Pau pour **couper et arracher les buddleias**, espèce exotique envahissante qui colonise nos rivières. Cette gestion permet de limiter leur propagation et de favoriser les essences locales qui contribuent à la stabilisation des berges et au maintien d'un corridor végétal pour la biodiversité.

— Mise en place d'un **réseau de stations hydro-météorologiques**, pour disposer d'informations sur les niveaux des rivières et les cumuls de précipitations en temps réel. Ces dispositifs permettent de surveiller et d'anticiper les hauteurs d'eau au niveau des ouvrages de protection contre les inondations gérés par le PLVG. Ils constituent également une source d'information et d'aide à la décision pour les maires dans le cadre de leur plan communal de sauvegarde (PCS). Une station a été mise en place sur le Gave d'Azun à Lau-Balagnas en juin 2020.

— **Études des points noirs pour le Desman des Pyrénées**, petit mammifère semi-aquatique protégé. L'objectif est d'identifier les aménagements en cours d'eau susceptibles d'impacter l'espèce. Le Gave d'Azun a été prospecté et il ressort par exemple l'importance d'installer de crépines sur les tuyaux de captage d'eau pour éviter l'entrée des individus.



Combivan des vallées de Gavarnie : un été à la rencontre des vacanciers

La pandémie de Covid 19 a été et demeure une catastrophe pour le secteur touristique. L'été 2020 restera fortement marqué par une surfréquentation de la montagne entraînant une augmentation de comportements inadaptés et un grand nombre d'incivilités. L'arrivée massive de ces touristes, primo-montagnards pour la majorité, a posé la question de l'éducation à la montagne et aux gestes écocitoyens. L'émergence de ces clientèles inhabituelles et les nouvelles tendances de consommation touristique ont conduit alors l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie vers de nouvelles responsabilités et vers de nouveaux métiers. Ses nouvelles prises de paroles s'orientent aujourd'hui autour des thèmes liés à la protection de l'environnement et au développement durable.

Aussi, tout au long de l'été écoulé, à bord d'un combivan, l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie est allée à la rencontre des vacanciers pour les sensibiliser à l'accès et à la protection de la montagne.

Un kit du randonneur imaginé par l'Agence Touristique a été largement diffusé via le combivan et dans les points d'information touristique. Il est accompagné d'un message de prévention, dans le cadre de l'opération « Réussir ma rando » en partenariat avec le Parc national des Pyrénées ; son but est de rendre les randonneurs attentifs aux déchets produits en balade et à la nécessité de les remporter avec soi. Près de 10 000 kits, composés d'un cendrier de poche, d'un sachet en plastique végétal et d'un sac en toile,



ont ainsi été distribués gratuitement dans les points d'information des vallées de Gavarnie et à bord du combivan.

Soutenu dans cette initiative par 2 services civiques, le combivan a sillonné les vallées de Gavarnie, du lac d'Estaing au cirque de Troumouse en passant par le barrage du Tech, Hautacam ou encore le Lienz et le cirque de Gavarnie... **Le jeune public en centres de vacances ou en centres de loisirs a été également sensibilisé grâce à des jeux pédagogiques, des journées de ramassage des déchets** organisées en partenariat avec le service déchets de la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves... Un public très attentif et concerné par son avenir ! Les lieux comme les marchés, les pots d'accueil dans les campings, les événements d'envergure ont été également ciblés pour élargir le public touché.

Une initiative couronnée de succès qui a permis de toucher un large public réceptif à cette démarche !

CONTACT : AGENCIA TOURISTIQUE DES VALLÉES DE GAVARNIE

infotourisme@valleesdegavarnie.com | www.valleesdegavarnie.com
 Argelès-Gazost 05 62 97 00 25 | Barèges 05 62 92 16 00 | Gavarnie 05 62 92 49 10
 Gèdre 05 62 92 48 05 | Pierrefitte-Nestalas 05 62 92 71 31 | Val d'Azun 05 62 97 49 49





Syndicat mixte du Hautacam

Bilan de fonctionnement

Dans les conditions particulières de crise sanitaire de l'hiver dernier, les stations de ski alpin ne pouvaient ouvrir. La station du Hautacam a malgré tout pu accueillir les skieurs débutants sur son tapis, les skieurs de fond et les promeneurs en raquette en décembre et janvier lorsque la neige était présente. Elle a également accueilli les jeunes licenciés de la Fédération Française de Ski durant quelques weekends et mercredis de janvier, ce qui a été hautement apprécié par les clubs de la Vallée des Gaves.

Durant l'été, la station a connu une bonne fréquentation autour de la luge, de ses sentiers et des restaurants.

Projet d'évolution

Le Syndicat mixte du Hautacam (constitué pour une moitié d'élus de la communauté de communes Pyrénées Vallée des Gaves et pour l'autre d'élus de la mairie de Lourdes) a travaillé en 2021 à un **projet ambitieux de requalification de la station de Hautacam afin d'en faire une station «quatre saisons»** qui puisse accueillir ses visiteurs et proposer des activités tout au long de l'année, avec ou sans neige. Ce projet comprend deux volets principaux :

- **un volet « installations »** proposant des activités complémentaires à la luge, (tyrolienne à vélo, toboggan-tube...) qui ont vocation à être exploitées et à générer des revenus directs,
- **un volet structurel et paysager** afin d'intégrer le site dans son paysage de montagne et de permettre à chacun de mieux s'y promener (réhabilitation esthétique de l'existant, cheminements, balisage, land art...).

Un pré-projet a été présenté, évalué, et les dossiers de financements sont en train d'être finalisés afin de lancer la **première tranche de travaux dès la fin de l'hiver.**

Le belvédère de nuit

Situé en plein cœur de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi, le site du Hautacam a été sélectionné pour accueillir **le premier « Belvédère de nuit » créé en France**. L'objectif de ce belvédère est de proposer un aménagement **facilitant l'observation de la nuit** pour (re)connecter les habitants et visiteurs des vallées à la beauté de la voûte céleste et les **sensibiliser aux impacts de la pollution lumineuse**. Cela s'inscrit dans la démarche de la Trame Noire qui vise à préserver ou recréer un réseau écologique propice à la vie nocturne. Cette réalisation est à l'initiative du **Parc national des Pyrénées**, dans le cadre d'un projet global « tourisme et nuit ». Ce projet constitue une expérimentation et, s'il séduit les visiteurs, a vocation à être développé dans d'autres sites locaux et nationaux. Le Syndicat mixte du Hautacam a activement participé à sa réalisation, et ce d'autant plus qu'il s'intègre pleinement dans son projet de requalification.



Priorités du syndicat d'eau potable : sécuriser la ressource !

Créé en 1930, le syndicat d'alimentation en eau potable (SIAEP) d'Argelès et de l'Extrême de Salles a pour objet **d'assurer la production et l'adduction de l'eau nécessaires à ses communes membres**, jusqu'aux réservoirs gérés par ces dernières.

Historiquement, c'est la ville d'Argelès-Gazost qui a créé les captages (situés dans la vallée du Bergons) et posé les canalisations de distribution de l'eau potable jusqu'à ses réservoirs.

Les communes de Salles-Argelès, Sère-en-Lavedan et Gez ont profité de la traversée de ces canalisations sur leur territoire pour bénéficier de l'eau potable acheminée, en commençant par créer des fontaines. En 1986, la commune d'Ayzac-Ost est à son tour entrée au syndicat en se raccordant au réseau de Gez.

La participation des communes au budget du SIAEP est proportionnelle au nombre d'abonnés de chaque commune. C'est ainsi que la ville d'Argelès-Gazost participe à plus de 70 % aux dépenses du syndicat.

Le syndicat exploite les sources de l'œil du Bergons, de Glézia et de Péguilla. Elles font désormais l'objet d'arrêtés préfectoraux qui autorisent leur utilisation. Ces arrêtés imposent au syndicat des **travaux de mise en conformité** : renforcement des clôtures existantes, pose d'enregistreurs sur les compteurs volumétriques, drainage de chambre de comptage, curage de fossés existants, pose de signalétique routière... Le coût prévisionnel de ces travaux est de 33 900 €HT, subventionnée à 45 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et 20 % par le Département des Hautes-Pyrénées.



Liste Dominique Roux : Notre ville, notre territoire

Nous n'avons pas souhaité nous exprimer dans le bulletin précédent, sachant que vous aviez tous reçu notre bulletin d'information municipale début 2020.

Vous avez, à travers vos bulletins de vote, donné la majorité à une nouvelle équipe. Nous lui souhaitons entière réussite pour notre Ville.

Pendant nos six années à votre service, des projets ont été réalisés comme le chapiteau au stade, la rénovation de la villa à côté de la bibliothèque, l'aménagement de la place de la mairie... ces réalisations sont appréciées de leurs utilisateurs.

D'autres projets nous ont demandé beaucoup plus

de travail et de temps pour les voir aboutir, comme la maison de santé ou le regroupement des écoles, mais nous restons persuadés qu'à terme ils seront reconnus par l'ensemble des habitants de notre Ville mais aussi de notre Territoire.

La bonne maîtrise de nos finances pendant ces six années a permis de mieux résister à l'impact négatif causé par cette épidémie.

Nous vous présentons tous nos vœux de santé dans cette période sanitaire compliquée et bon vent à la nouvelle équipe !!

Dominique ROUX, Notre Ville – Notre Territoire



Liste Mathieu Varis : Agissons ensemble

Lors de la campagne des élections municipales nous vous avions présentés nos idées ainsi que l'état des finances de notre ville.

Nous restons vigilants concernant les projets qui nous sont proposés afin de minimiser l'impact sur nos finances et nos impôts mais également sur la pertinence des projets pour notre ville.

Les chiffres sont tenaces et la réalité est bien là, nos craintes étaient légitimes.

Nos thermes ont été durement impactés par cette crise sans précédent.

Les efforts méritoires des équipes thermales en place tentent de limiter la casse, qu'elles en soient remerciées et nous les soutenons dans leurs démarches.

Félicitons-nous du retour de la vie festive avec

notamment Estiv'art évènement majeur de cet été dans notre ville, du renouveau de notre comité des fêtes avec cette équipe jeune et dynamique.

Félicitons nos associations qui, malgré cette épidémie, ont continué à faire vivre notre ville.

Notre équipe vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé à vous ainsi qu'à vos proches pour ces fêtes de fin d'année.

Prenez soins de vous et de votre famille

Que 2022 nous permettent de retrouver la joie de vivre si caractéristique de notre belle cité thermale.

Mathieu Varis et Patrice Gaudrin pour Agissons Ensemble pour Argelès-Gazost

BIENVENUE



Prise de commandement par le capitaine Michel Lenouvel

Le capitaine Michel Lenouvel a pris le commandement de la compagnie de gendarmerie départementale d'Argelès-Gazost le 1er août 2021 en présence de monsieur le sous-préfet et de nombreux élus venus saluer le nouveau commandant.

Ce militaire d'expérience a déjà une longue carrière derrière lui. Il intègre les rangs de la Gendarmerie Nationale en 1989 en tant que gendarme auxiliaire puis rejoint le corps des sous-officiers de gendarmerie en 1990. Il est affecté, à sa sortie d'école des sous-officiers de Châtellerault, à l'escadron de gendarmerie mobile du Havre où il y restera 8 années. À l'issue, il intégrera la gendarmerie départementale où il servira

dans diverses unités territoriales et de recherches dans les Hauts de France et en Normandie.

Le 1er août 2012, il intègre le corps des officiers de gendarmerie et prend le commandement de la brigade territoriale autonome de Savenay en Loire-Atlantique, puis le commandement de la COB de Montauban-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine. En 2017, il devient commandant en second de la compagnie de Pontivy (Morbihan) jusqu'à son arrivée dans les Hautes-Pyrénées.

Sur le plan familial, il est marié et père de deux enfants. Passionné de sport, il pratique notamment la marche, le cyclisme et le golf.

ETAT CIVIL

Année 2021



Naissances

- **DE SOUSA Nathan**, 19 février 2021
- **ROYO Andréa**, 13 mars 2021
- **CARRIEU Nolhan Marc Philippe**, 30 mai 2021
- **MONCEAUX Léa Élisabeth Simone**, 18 septembre 2021



Mariages

- **PIERRE Aline Bernadette Andrée et MOLA Didier Jean-Marie**, 22 mai 2021
- **VARIS Mathieu Charles et DEGOS Sylvie**, 19 juin 2021
- **HERVILLARD Florent et LAVIGNE Alexandra**, 24 juillet 2021
- **KAÏMAKIS Sylvie et BERNARD Samuel**, 28 juillet 2021
- **ABÉRET Cyprien et FERNANDES Émilie Marie**, 21 août 2021



Décès

- **DELANGLE Thérèse**, 14 décembre 2020
- **MARNAT Élise Antoinette**, 16 décembre 2020
- **BLANC Christian**, 9 janvier 2021
- **NOGARO Pierre André**, 21 février 2021
- **SARIÈS Pierre Michel Donatien**, 23 février 2021
- **BRANDAM Claudine Suzanne**, 14 mars 2021
- **BONNEMAISON Jeanne**, 28 mars 2021
- **DA SILVA Olivia**, 9 avril 2021
- **RODÉ René Jean**, 10 juin
- **HARRACA Gracieuse**, 17 juillet 2021
- **PALAT Léon Paulin Joseph**, 3 août 2021
- **CARRETÉ Jeanne Marie**, 1 septembre 2021
- **SCHUWER Roger**, 13 septembre 2021
- **RAVIER Suzanne**, 27 septembre
- **CARRIEU Maria de Fatima**, 24 novembre 2021

Application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Cette liste n'est pas exhaustive car elle suppose l'accord des familles. Nous n'avons malheureusement pas réussi à toutes les joindre. Aussi, dès que vous souhaitez faire part d'un événement d'état civil, nous vous invitons à aviser le service « état civil » au 05 62 97 22 66 ou par courriel : cladrange@mairie-argeles-gazost.com

INFOS PRATIQUES

ACCUEIL NOUVEAUX RÉSIDENTS

Mme Berthe DUMURET

05 62 97 95 43

AMBULANCES / TAXIS

Ambulances et Taxi du Lavedan

1 avenue de la Marne

05 62 97 00 11

Argelès Taxi

6 avenue Emile Gassan

06 84 18 71 61

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme CARREIN Christine

8a rue d'Ilhéou

06 10 92 90 99

Mme FERY Dominique

4 rue des Moulins

06 51 23 15 42

Mme FUERTES Zuleide

16 rue des Prés Verts

05 62 90 37 11

Mme IFERGANE Sabine

6 avenue Jules Lefèvre

07 69 45 61 09

Mme JULIA Françoise

4 rue du Hautacam

06 80 13 44 39

Mme LACOSTE Martine

48 avenue Robert Coll

05 62 97 28 88

Mme LOPES Marie-Carmen

26 rue d'Aratille

05 81 59 94 02

Mme LOURET Chantal

25 avenue Robert Coll

05 62 90 38 50

Mme MENEGUZ Denise

53 avenue Robert Coll

05 62 90 34 03

Mme MILLEROU Liliane

17 chemin de la Prairie

05 62 97 28 84

Mme PLANEL Nadine

18 route d'Aubisque

06 25 43 43 14

Mme RAMONGUILHEM Jeannette

8 résidence des Prés Verts

05 62 90 35 39

La liste des assistantes maternelles des communes de la communauté de communes Pyrénées Vallée des Gaves est consultable au Relais d'Assistant(e)s Maternel(l)e(s), 1 rue Saint-Orens, 05 62 97 55 18

AGENCE TOURISTIQUE DES VALLÉES DE GAVARNIE

Point d'accueil d'Argelès-Gazost

Terrasse Jacques Chancel

15 place de la République

Tél. : 05 62 97 00 25

Fax : 05 62 97 50 60

www.valleesdegavarnie.com

Horaires d'ouverture :

Vacances scolaires et mois de mai, juin, septembre et octobre : du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30

Juillet/août : du lundi au samedi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 19h00

le dimanche : 9h00 - 12h30

Autres périodes : du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h

CASERNE POMPIERS

Zone artisanale du Sailhet

05 62 97 47 00

CASINO

Avenue Adrien Hébrard

05 62 97 53 00

www.argeles.groupe-tranchant.com

CENTRE AÉRÉ LES FARFADETS

19 avenue de la Marne

05 62 97 90 66 06 80 81 22 86

Pendant les vacances scolaires de 4 à 10 ans avec possibilité du repas du midi. À partir de 11 ans, accueillis par l'espace jeune

CHIROPRACTEUR

M. Philippe DUPONT

5 place de la République

05 62 97 25 31

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr RADU Gabriela Violeta

9 rue Roquette Buisson

05 62 97 06 65

SCM Cabinet Dentaire des Vallées des Gaves

17 avenue Robert Coll

05 62 97 26 94

scmvalleesdesgaves@orange.fr

Dr LABARRE Pierre

Dr SOUMEILLAN Sylvain

Dr TOURNEMOULY Carine

Dr FERREIRA Mélanie

GENDARMERIE

3 rue du Gave d'Azun

05 62 90 41 30

Tchat gendarmerie

HUISSIER DE JUSTICE

Étude Pierre MAZOUÉ

2 place du Foirail

05 62 97 02 44

etude@mazoue-huissier65.com

INFIRMIERS

Cabinet infirmier

11 rue Maréchal Foch

05 62 90 38 12

Mme ACHACHE Esther

Mme DAGUENET Caroline

Mme MAGNIN Geneviève

Cabinet infirmier

11 rue Maréchal Foch

05 62 97 54 64

Mme AGRA Sandra

M. LEOBET Philippe

M. PROBST Gilles

Cabinet infirmier

12 rue Général Leclerc

05 62 90 37 10

Mme ABERET Charlotte

Mme CLIN Marie

Mme DELGA-LOUDIERES Marielle

Mme DUVERGER Anne

Mme HÈCHES Hélène

Cabinet infirmier

5 avenue Adrien Hébrard

06 33 54 43 87

M. MESLIER Régis

Cabinet infirmier

14 route de Saint-Savin

06 42 56 02 31

Mme Lucile DESTRADE

Mme FABRE Delphine

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

M. CLUCHIER Christophe

2 rue de Lourdes

05 62 97 24 98

Mme MORONI Pascaline

M. GOSSET Aurélien

1 rue Docteur Bergugnat

05 62 34 27 95

Mme RIOS TRUJILLO Monica

19 route de Saint-Savin

06 88 51 83 40

Mme SANGUINET Carole

M. BEAUJOUAN Lionel

6 rue de l'Ardiden

05 62 91 92 12

SCM APAM

15 avenue Adrien Hébrard

05 62 97 25 33

Mme ABBADIE-LONGO Virginie

Mme ASSERQUET Emilie

M. MORINAY Michel

Mme TARET Romane

Mme POUPART Pauline

Mme BORDES-SOUBERBIELLE

Véronique

Mme GENISSON Marine

M. MARGAIX Stéphane

4 avenue Charles de Gaulle

05 62 97 26 95

M. KACZMAREK Maxime

Déplacement à domicile

06 30 12 62 49

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr ARBERET-ROMUALE Muriel

Dr GUILLEY Michel

Dr SOMMET Pierre

Dr SARAZIN Lucie

29 avenue des Pyrénées

05 62 90 36 67

Dr BERGUGNAT Patrick

5 avenue Henri Russel

05 62 97 22 13

INFOS PRATIQUES

MÉDIATHÈQUE

- 1 rue Jean Bourdette
- 05 62 97 10 59

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi et mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Jeudi : 14h00 - 18h00
Vendredi : 11h00 - 12h30 et 16h00 - 19h30
Samedi : 10h00 - 12h30 et 14h00-18h00

NATUROPATH - ÉNERGÉTIENNE

Mme DUBIÉ Christine

- 2 passage des Lavandières
- 06 09 44 22 00

NOTAIRES

SCP ROCA

- 5 avenue de la Marne
- 05 62 97 21 17

Maître CLAVERIE-RENAUD Camille

- 43 avenue Robert Coll
- 05 36 30 01 40

ORTHOPHONISTES

Mme ATTANA Maeva

- Place Jean Lacrampe
- 5 rue du Bourg Neuf
- 06 77 35 81 55

Mme FLOURET Christine

- Résidence Biouzac
- 12 rue Docteur Bergugnat
- 05 62 97 98 99

Mme MARC Aurélie

- 11 place Lacontre
- 07 68 65 30 21

OSTÉOPATHES

M. CLUCHIER Christophe

- 2 rue de Lourdes
- 05 62 97 24 98

Mme DULOUT Pascale

- 1 rue Docteur Bergugnat
- 05 67 45 58 04

Mme IRATÇABAL Pascale

- 22 rue du Bardérou
- 05 62 64 63 96

Mme LABARTHE Maurine

- Place Pérus
- 07 67 49 48 16

Mme REBOUILLET Emily

- Place Pérus
- 07 68 54 71 16

M. RAYNAL Alexandre

- 2 passage des Lavandières
- 06 08 48 05 33

PÉDICURES-PODOLOGUES

Mme MIQUEL Anne

Mme MABRUT Adèle

Mme GAYE Aurélie

Mme LABAZUY Caroline

M. MARTINET Benjamin

- 5 avenue Adrien Hébrard
- 05 62 97 00 84

PHARMACIES-ORTHOPÉDIE

Pharmacie Marsan

- 6 place de la Victoire
- 05 62 97 00 32

Pharmacie des Pyrénées

- 17 avenue Robert Coll
- 05 62 97 27 78

LA POSTE

- 24 rue Maréchal Foch
- 05 62 97 48 50

PRESBYTÈRE

- Place Joffre
- 05 62 97 06 61

PSYCHOTHÉRAPEUTE

Mme MAURIES-GUIBERT Evelyne

- 2 passage des Lavandières
- 06 08 42 56 04

SECOURS POPULAIRE

- 4 impasse de Lor - 65400 Soulom
- 06 41 32 54 72

Le mardi de 14h00 à 18h00

SERVICES ERDF - GRDF

Urgence Sécurité gaz

appeler GrDF
0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel :

appeler GrDF
09 69 36 35 34 (tarif selon opérateur)

Contrat de gaz naturel ou d'électricité Engie

- 09 69 324 324 (appel non surtaxé)
- www.particuliers.Engie.fr

Autres contacts sur www.selectra.info/demenagement/annuaire/hautesp-pyrenees/argeles-gazost
Liste des autres fournisseurs de gaz naturel et d'électricité sont disponibles sur : www.cre.fr

SOINS ET SERVICES À DOMICILE

A.D.M.R

- 2 place de la Mairie - Lau-Balagnas
- 05 62 90 08 69

Allo ! Centrale Services

- 06 83 78 04 43

Pyrène Plus

- 3b avenue Pierre de Coubertin
- 05 62 97 29 84

SOUS-PRÉFECTURE

- 1 avenue Monseigneur Flauss
 - 05 62 97 71 71
- Lundi, mercredi, vendredi 9h00 - 12h00
Mardi, jeudi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30

THERMES

- 27 avenue Adrien Hébrard
- 05 62 97 03 24
- www.thermes-argeles.fr

THERMOLUDIQUE

Jardins des Bains

- 27 avenue Adrien Hébrard
- 05 62 97 03 24
- www.lejardindesbains.com

TRÉSORERIE

- 7 passage du Parc BP 106
- 65402 Argelès-Gazost Cedex

VÉTÉRINAIRE

Clinique vétérinaire des 7 Vallées

- 17 avenue Robert Coll
- 05 62 97 10 76

Cabinet Vétérinaire des Estives

- (animaux d'élevage)
- 59 avenue Robert Coll
 - 05 54 81 01 31

PERMANENCES

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ

- Pays des Gaves 1 chemin de l'Herbe
 - 05 31 74 37 10
- Permanence administrative le mardi de 9h00 à 12h00

PMI consultation des nourrissons
Le 1^{er} lundi de chaque mois sur RDV
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

CLIC PAYS DES GAVES ATELIERS DE PRÉVENTION ET PERMANENCES SOCIALES POUR LES SÉNIORS

Public : personnes de plus de 60 ans et leurs aidants
Primo-accueil des personnes en situation de handicap
05 62 90 39 85 (sur rendez-vous)

MISSION LOCALE

- 05 62 97 93 36 (sur rendez-vous)

CAP EMPLOI

- 05 62 93 87 54 (sur rendez-vous)
- www.capemploi-65.com
- contact@capemploi65.com

CONCILIATEUR DE JUSTICE

- M. Joël ROUX
- 06 87 55 39 97 (sur rendez-vous)
- joel.roux@conciliateurdejustice.fr

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

2^{ème} mardi de chaque mois (14h00-17h00) – salle de la Chapelle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pyrénées vallées des Gaves

- 1 rue Saint Orens
- 05 62 97 55 18
- courriel@ccpvg.fr
- www.ccpvg.fr
- www.facebook.com/ccpvg/

URGENCES

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU urgence médicale : 15

SAMU urgence sociale : 115

Numéro d'urgence européen : 112

Numéro d'urgence pour les personnes sources et malentendantes : 114

Enfance maltraitée : 119

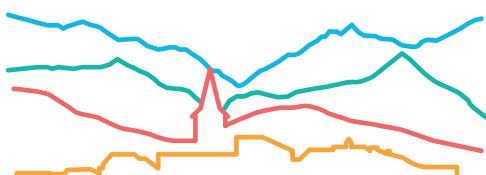
Violence aux femmes : 3919

Centre anti-poison : 05 61 77 74 47 (Toulouse)



Bonne année
2022

© Stéphane Semper



ARGELÈS-GAZOST

